



MARCCAIN

RETHINK TOGETHER

POUR PLUS DE DURABILITÉ

RAPPORT SUR
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2024

Chers lecteurs,
Chères lectrices,

2024 a été une année de contrastes. Les incertitudes mondiales, la pression économique et les conséquences tangibles du changement climatique ont une fois de plus montré à quel point les structures existantes peuvent être fragiles et combien il est important d'agir de manière responsable. Pour Marc Cain, cet environnement n'a toutefois pas été seulement un défi, mais aussi un moteur.

Malgré ces difficultés, Marc Cain a su s'imposer avec succès sur le marché et impulser des orientations stratégiques importantes. Grâce à notre engagement dans le sponsoring sportif lors du Porsche Tennis Grand Prix à Stuttgart, nous avons touché de nouveaux groupes cibles et renforcé la visibilité de notre marque. Avec le lancement du nouveau label Glam, nous avons élargi notre portefeuille et apporté de nouvelles impulsions. À l'international, nous avons développé notre présence avec un nouveau magasin à Madrid, l'ouverture d'un showroom à New York ainsi que de nouvelles boutiques en ligne pour le Danemark, la Suède, la Norvège, le Luxembourg, la Croatie, la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie.

Parallèlement, 2024 a été une année décisive pour notre évolution dans le domaine de la responsabilité d'entreprise. Un axe prioritaire a été la réalisation de l'analyse de matérialité conformément aux exigences de la Directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD). En parallèle, nous avons mis en place de nouveaux processus de collecte structurée des données et instauré des interfaces à l'échelle de l'entreprise afin d'accroître davantage la transparence, la fiabilité et l'efficacité des rapports sur le développement durable.

Dans le domaine de la conformité sociale, nous avons réalisé des progrès significatifs grâce à une collaboration renforcée avec nos fournisseurs et à l'introduction de nouveaux processus. Nous avons réussi à améliorer encore la transparence de notre chaîne d'approvisionnement et à initier des améliorations concrètes chez nos partenaires. Ces évolutions renforcent notre ambition d'assumer nos responsabilités tout au long de la chaîne de création de valeur.

2024 a sans aucun doute été une année difficile. Mais avec un engagement clair en faveur du développement durable, de la transparence et de l'innovation, nous abordons l'avenir avec confiance et détermination à contribuer à une économie plus durable et résiliente. Pour nous, le développement durable n'est pas une obligation, mais une partie intégrante de notre vision entrepreneuriale.

Votre



Helmut Schlotterer

Directeur général, fondateur et propriétaire



TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	02
À PROPOS DE CE RAPPORT	04- 07
Gestion du développement durable	
L'ENTREPRISE MARC CAIN	08-16
Chaîne de valeur Entreprise Marc Cain en chiffres Siège social en DE	
PRODUIT	17-36
Matériaux Material Benchmark Innovation	
Produits sans substances dangereuses Rethink Together Objectifs	
CHAÎNE LOGISTIQUE	37-49
Chaîne d'approvisionnement Modèles d'approvisionnement	
Pays producteurs Processus de conformité sociale Objectifs	
ENVIRONNEMENT	50-69
Énergie et émissions Utilisation des ressources et économie circulaire	
Matériaux d'emballage Eau Objectifs	
PARTIES INTÉRESSÉES	70-78
Parties intéressées Collaborateurs Collaboration avec des organisations	
Engagement social Communication en matière de développement durable	
Objectifs	
LISTE DES ABRÉVIATIONS	79-80
CLASSEMENT CSRD	81-84

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le présent rapport publié le 30/04/2026 pour l'année 2024 respecte en grande partie la directive européenne sur les rapports de durabilité. Dès la phase d'élaboration, il est apparu que Marc Cain ne remplissait plus les critères de pertinence selon lesquels l'entreprise serait soumise à une obligation de reporting. De même, Marc Cain n'est pas soumise à la loi allemande sur le devoir de vigilance dans les chaînes d'approvisionnement. Néanmoins, nous continuons à publier chaque année, sur une base volontaire, nos activités liées au développement durable sous la forme d'un rapport de durabilité. Ce rapport ne fait l'objet d'aucune vérification externe. Ce rapport relève de la responsabilité de la direction de Marc Cain et a été rédigé par le département Corporate Responsibility.

La recherche de bonnes conditions de travail dans notre chaîne de valeur, le respect du bien-être animal et la préservation de l'environnement constituent un processus continu, notamment afin d'être bien préparés aux exigences du marché et aux défis futurs. Ainsi, nous poursuivons le développement de notre stratégie en matière de développement durable en définissant des objectifs et des mesures.

Ce rapport est basé sur des données et des faits qui ont été collectés dans les différents départements. La période couverte par ce rapport s'étend du 01/01/2024 au 31/12/2024. Dans les chapitres suivants, nous présentons les développements et les avancées dans nos quatre champs d'action que sont le produit, la chaîne logistique, l'environnement et les parties intéressées.

Le rapport couvre l'ensemble des unités commerciales de Marc Cain GmbH. En 2024, nous avons continué de faire d'importants progrès en ce qui concerne la collecte systématique, complète et optimisée des données. Cela se remarque non seulement pour les chiffres concernant les matériaux et les fournisseurs, mais également pour les chiffres du chapitre Environnement.

Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à souligner ici que les termes généraux comme « respectueux de l'environnement », « plus durable », « écologique », etc. n'impliquent aucune exigence de perfection. Il ne s'agit en aucun cas d'une solution parfaite en matière de développement durable, mais seulement d'une étape vers plus de durabilité. Par ailleurs, le masculin générique s'applique indifféremment aux deux sexes.

Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à contacter notre équipe CR : sustainability@marc-cain.de

GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ MARC CAIN

Marc Cain prend très au sérieux son devoir de diligence. C'est pourquoi Marc Cain intègre depuis longtemps une réflexion sur le développement durable dans toutes ses actions. Cela comprend la gestion responsable des matériaux, l'utilisation d'énergies renouvelables ainsi que des innovations et la réduction des déchets par des technologies adaptées.

En février 2019, la direction a créé le département Corporate Responsibility, mais elle continue de surveiller et de coordonner la gestion en matière de développement durable et les effets des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société en tenant compte des aspects économiques. En concertation avec la direction, le département Corporate Responsibility définit des stratégies et des objectifs importants en matière de développement durable.

Notre objectif est de mettre en place un système harmonisé de gestion du développement durable afin d'atteindre notre exigence en matière de développement durable de manière systématique et à long terme. Nous savons que le développement durable est un processus qui ne peut pas être parfait du jour au lendemain, mais qui nécessite des améliorations constantes.

C'est pourquoi nous nous basons notamment sur les principes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et sur les normes de l'Organisation internationale du travail (ILO). Par nos actions, nous nous efforçons également d'atteindre quelques-uns des objectifs de développement durable des Nations unies (SDG). En matière de protection des animaux, nous nous référons au modèle des cinq domaines de l'organisation de protection des animaux « Vier Pfoten ».

Notre gestion du développement durable est basée sur les risques

Nos mesures et nos actions ont pour but de réduire les risques en matière environnementale et de droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur et le cas échéant de remédier aux dysfonctionnements. Pour identifier les enjeux de développement durable pertinents pour Marc Cain, nous avons effectué une analyse de double matérialité. Dans le cadre de cette analyse, différents aspects du développement durable ont été évalués tout au long de la chaîne de valeur en fonction de leur pertinence et de l'importance de leur effet sur les causes internes et externes du changement climatique. La probabilité d'occurrence ainsi que nos moyens d'action ont été des critères décisifs. Pour les thématiques présentant un risque potentiellement élevé, il est examiné si des mesures ont déjà été mises en place afin de réduire effectivement ce risque ; dans ce cas, ces thématiques doivent certes rester sous surveillance, mais ne constituent pas actuellement une priorité élevée.

En 2024, nous avons de nouveau réalisé une analyse de matérialité sous l'angle de la double matérialité, afin de vérifier si les risques ont évolué ou si de nouveaux sont apparus. Nous avons ainsi examiné les impacts positifs et négatifs que nos activités commerciales peuvent avoir sur les êtres humains, l'environnement et les animaux. Parallèlement, les risques et opportunités financiers susceptibles d'affecter Marc Cain ont également été évalués. Les résultats de cette analyse de matérialité ont été validés par des auditeurs externes.

Dans le domaine environnemental, les aspects identifiés comme importants dans le cadre de cette analyse et que nous avons priorisés concernent le changement climatique, la pollution, les ressources en eau et marines, ainsi que l'utilisation des ressources et l'économie circulaire. Dans le domaine social, outre notre propre personnel, les travailleurs de la chaîne de valeur ainsi que les communautés affectées doivent également être considérés comme essentiels. La protection animale constitue un autre domaine important de notre politique d'entreprise.

Notre gestion du développement durable se concentre sur ces aspects et a pour objectif de créer de la transparence et si nécessaire de prendre des mesures correctives. Nos activités peuvent être classées en quatre domaines : Produit, chaîne logistique, environnement et parties intéressées. Ces domaines seront présentés de manière plus détaillée dans les chapitres suivants.

Compte tenu de notre modèle économique et de ses effets, nous avons pris en compte les SDG et nous avons classé nos actions pour réduire ces effets. Les objectifs de développement durable (SDG) des Nations unies présentent un plan pour un développement durable. Ils ont été adoptés en 2015 et les 193 pays des Nations unies se sont engagés à les appliquer. Le cadre d'action politique doit être posé d'ici 2030. Avec 17 objectifs, 169 sous-objectifs et 232 indicateurs, le plan concerne un large éventail de thèmes. Notamment pour lutter contre la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, pour protéger les droits de l'homme et pour promouvoir la paix.

Par leurs actions, les entreprises peuvent au moins influencer sur une partie de ces objectifs. Sur la base de nos activités ainsi que de leurs impacts sociaux et environnementaux, nous avons examiné sur quels objectifs de développement durable (SDG) Marc Cain peut influencer par ses objectifs et ses engagements.

6 EAU PROPRE ET INSTALLATIONS SANITAIRES



Sans eau pas de vie. De l'eau potable propre est indispensable à la vie sur terre. En tant qu'entreprise active dans le secteur de l'habillement, nous avons besoin d'eau dans notre chaîne de valeur. Les cultures des fibres végétales et les animaux qui nous fournissent les matières d'origine animale, mais surtout les processus comme la teinture, le tannage, le lavage nécessitent beaucoup d'eau. En tant que consommateur final, nous utilisons également de l'eau pour laver les vêtements. À chaque étape du processus, nous nous efforçons d'éviter de libérer des produits chimiques dangereux afin d'améliorer la qualité de l'eau.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



En dehors de notre propre site de production en Allemagne, nous achetons des produits et des services en Europe, en Asie et en Afrique du Nord. Dans de nombreux pays, les conditions de travail ne sont pas les mêmes qu'en Allemagne. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité que dans ces pays aussi, les droits de l'homme soient respectés. L'interdiction du travail des enfants et du travail forcé est une priorité pour nous. Par ailleurs, nous prenons diverses mesures pour protéger les droits et la santé des travailleurs, non seulement sur notre propre site, mais également chez nos fournisseurs.

10 MOINS D'INÉGALITÉS



Conformément à notre interprétation de cet objectif, nous évitons la discrimination dans le contexte professionnel pour nous-mêmes, mais nous agissons également auprès de nos partenaires pour que leurs travailleurs ne soient pas discriminés en raison de leur âge, de leur sexe, d'un handicap, de leur identité ethnique, de leur origine ou de leur religion.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES



Cet objectif comprend plusieurs champs thématiques que nous nous sommes engagés à respecter : pour nos produits, qui sont teintés, tannés, lavés et pour lesquelles des matières premières sont cultivées, nous nous efforçons d'utiliser les produits chimiques de manière respectueuse de l'environnement. Nous voulons que ces produits soient durables et nous voulons préserver les ressources, y compris en veillant à réduire les déchets ou même à les éviter. Par nos rapports annuels sur le développement durable, mais aussi par notre site Internet ou nos magazines, nous souhaitons informer nos clientes sur la production des matières premières ou les processus de production.

13 MESURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DU CLIMAT



Sur notre propre site de production, nous nous efforçons de protéger le climat en économisant le courant, en utilisant des énergies renouvelables et en évitant les déchets textiles. Nous misons de plus en plus sur les matériaux recyclés et nous incitons nos fournisseurs à prendre des mesures de protection du climat sur leurs sites de production. Actuellement, nous sommes en train d'évaluer notre empreinte carbone pour pouvoir nous fixer d'autres objectifs.

14 LA VIE SOUS L'EAU



Divers produits chimiques peuvent avoir une influence sur la vie des organismes et des poissons dans les mers et les océans. En établissant des prescriptions strictes concernant leur utilisation, nous voulons réduire leur impact négatif. Nos objectifs concernant les emballages en plastique sont un premier pas pour réduire la propagation des microplastiques.

15 LA VIE SUR TERRE



Lorsque nous achetons du papier et du bois, et au moins une partie de notre coton, nous veillons à utiliser des matériaux certifiés et issus de forêts et de sols gérés de manière durable. L'interdiction du commerce de produits provenant d'animaux protégés fait partie de nos contrats avec les fournisseurs. Marc Cain utilise uniquement des produits d'origine animale issus d'animaux domestiqués ou des sous-produits de l'industrie de la viande.



Marc Cain – L'entreprise

MARCCAIN

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

En tant que société internationale, nous vendons et nous produisons dans le monde entier. Grâce à notre propre site de production en Allemagne, nous restons cependant fidèles à nos racines.

Après de nos fournisseurs, nous achetons des produits finis, mais pour plus de moitié aussi des matières premières comme des tissus et des fils que nous transformons nous-mêmes ou que nous faisons transformer. Ne pas nous limiter à l'achat de produits finis nous permet d'assurer une plus grande transparence dans la chaîne de valeur de nos produits, car nous connaissons personnellement nos confectionneurs ainsi que nos fournisseurs de tissus et de fil. Grâce à notre expertise, nos collaborateurs expérimentés sur place travaillent d'égal à égal avec nos fournisseurs pour trouver des solutions plus durables qui répondent à nos exigences en matière de design et de qualité.

Ces deux voies d'approvisionnement différentes peuvent être désignées par les termes « marchandises » et « perfectionnement passif » (PP). Tous les processus du développement de produits, comme les activités d'approvisionnement ou le design de produits, sont gérés depuis le siège social à Bodelshausen. Pour le canal d'approvisionnement PP, le processus de développement et de design a lieu à Bodelshausen et pour les marchandises, le fournisseur participe au développement.



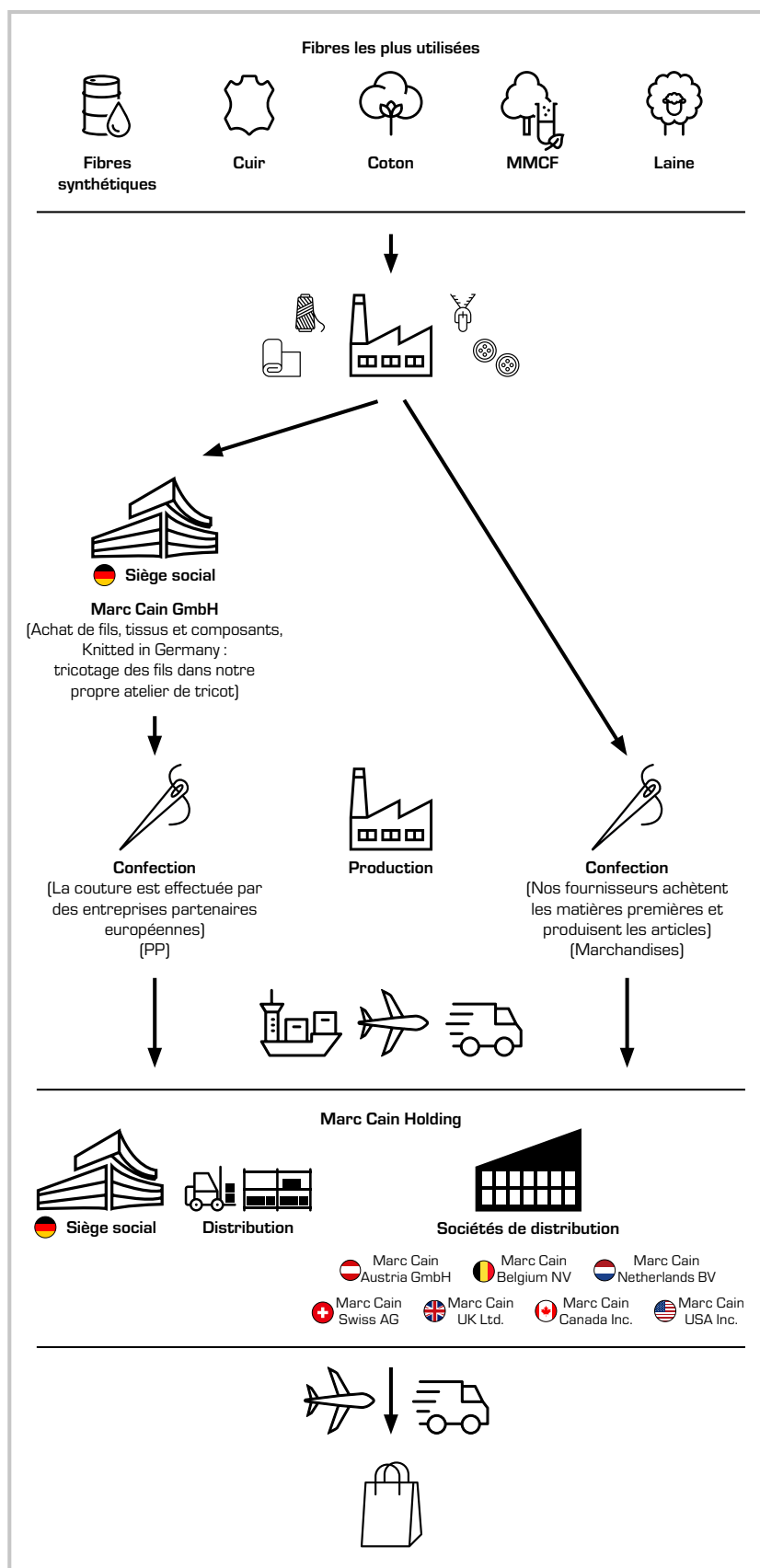
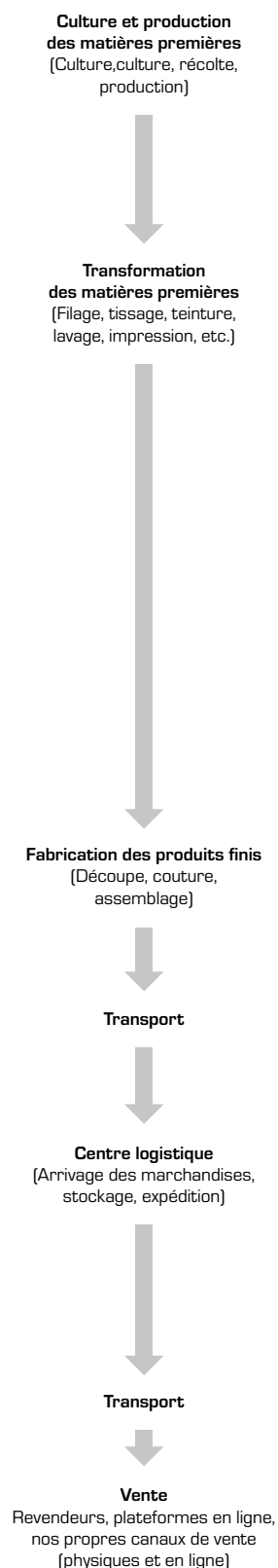
Marchandises :

Produits achetés et vendus à l'état fini. Le développement des produits s'effectue en étroite collaboration entre Marc Cain et le fournisseur. Pour le denim en particulier, Marc Cain choisit souvent des fournisseurs de tissus avec lesquels la société travaille depuis longtemps et avec lesquels nos fournisseurs de marchandises collaborent ensuite.

Perfectionnement passif :

Dans le cadre du PP, les matières premières, telles que les tissus ou les fils, sont achetées, puis transformées et traitées dans notre propre site de production en Allemagne ou chez des sous-traitants.

Les chaînes de valeur sont complexes et ont des ramifications dans le monde entier. Dans la suite, nous présentons un schéma simplifié de notre chaîne de valeur et nous assumons l'entière responsabilité de ses effets sur les animaux, l'environnement et la société.



La société Marc Cain GmbH est une filiale détenue à 100 % par la société Marc Cain Holding GmbH. La fondation Marc Cain détient des parts dans la société Marc Cain Holding GmbH.

L'ENTREPRISE

L'entreprise de mode au succès international Marc Cain a été fondée en 1973 par Helmut Schlotterer qui en est le directeur général et le propriétaire. Aujourd'hui, Marc Cain est une marque haut de gamme de mode féminine présente dans le monde entier et disposant de son propre site de production en Allemagne. Depuis 50 ans maintenant, nous créons en Allemagne des vêtements uniques avec passion, amour et le soin du détail. Parmi ces vêtements, on trouve des pièces phares en maille, des motifs originaux et des couleurs vives. Avec quatre collections par an, nous proposons des vêtements pour femmes ainsi que des chaussures et des sacs sous les marques Marc Cain Collections, Sports, Glam, Pants, Essentials et Additions. La société Marc Cain GmbH gère toutes ses activités internationales depuis son siège social à Bodelshausen. Nos nombreuses boutiques, nos partenaires grossistes et notre boutique en ligne nous permettent de toucher des clients dans le monde entier.

MARC CAIN EN CHIFFRES



986 collaborateurs
729 femmes
257 hommes
216 à temps partiel
48 en congé parental
57 apprentis
 et stagiaires



142 boutiques Marc Cain dans 27 pays
355 boutiques Shop-in-Shop
281 clients de dépôt
4 magasins d'usine Marc Cain
17 showrooms
772 boutiques de luxe spécialisées dans 42 pays



65 % des cadres sont des femmes



L'âge moyen des collaborateurs est de **45 ans***.
 En moyenne, les collaborateurs travaillent pour l'entreprise durant **11 ans**.



Ateliers de production à Bodelshausen, Allemagne, ainsi que dans 13 pays producteurs



Depuis 2020
 Label de développement durable :
 « Rethink Together »



Depuis 2020
 Label de qualité :
 « Knitted in Germany »

*Hormis aux USA, au Canada et en Grande-Bretagne

MARC CAIN – NOTRE SIÈGE SOCIAL EN ALLEMAGNE

La politique de l'entreprise Marc Cain est basée sur des exigences très strictes dans chaque domaine de la société. Cela comprend une exigence élevée concernant la qualité de nos produits ainsi qu'une production qui tient compte des aspects écologiques et sociaux. L'innovation par la recherche et le développement est un élément fondamental de notre ADN qui nous permet d'allier nos exigences en matière de développement durable et en matière de qualité pour obtenir le produit parfait. Nous disposons de l'expertise nécessaire sur notre site de Bodelshausen d'où sont gérés les principaux processus et où nous produisons aujourd'hui encore nous-mêmes. Outre l'administration, le siège social de Bodelshausen comprend également un atelier de production pour les articles en maille avec apprêt, un atelier d'impression, un atelier de couture, notre propre laboratoire de contrôle qualité, notre propre menuiserie, le centre logistique et un magasin d'usine.

Notre atelier de tricot

En 2024, **72 %** (2023 : 64 %) de nos articles en maille ont été tricotés sur le site de notre siège social. Ces produits sont étiquetés « Knitted in Germany ».



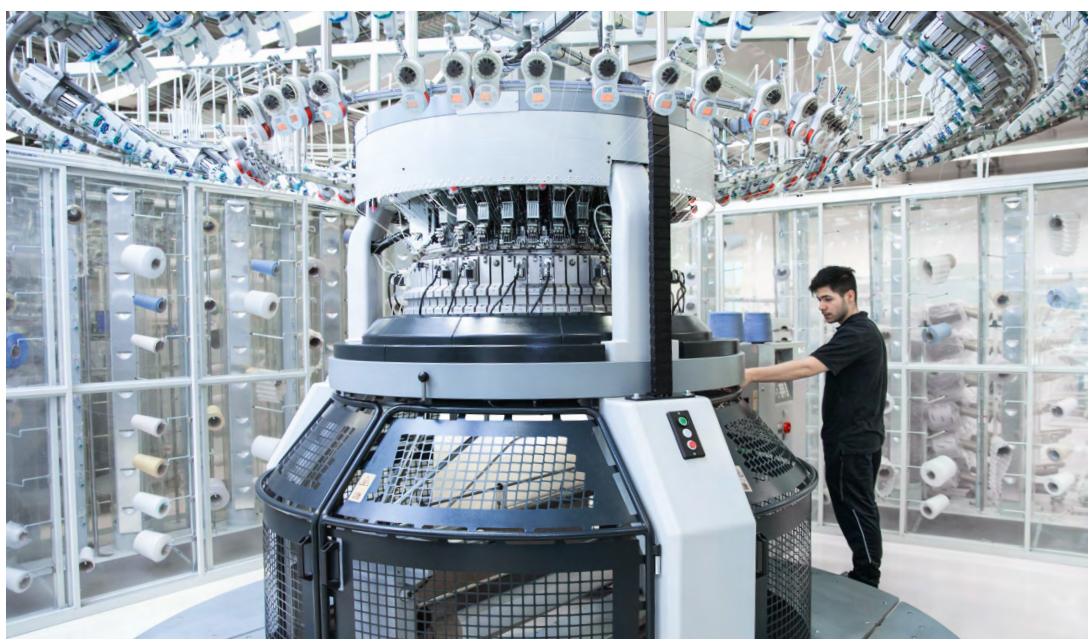
Avec notre parc de machines à tricoter, qui compte parmi les plus modernes et les plus innovants d'Europe, nous tricotons les fils sur des machines à tricoter à plat et circulaires hautement modernes et nous appliquons un apprêt sur les pièces de collection en maille. Le travail complexe sur les machines à tricoter nécessite de nombreuses connaissances techniques. C'est pourquoi nous faisons confiance à nos techniciens expérimentés. Ils développent constamment de nouveaux programmes pour nos machines afin que nos pièces en maille soient fabriquées avec les techniques les plus récentes.

Grâce à son atelier de bobinage et de filage, la société Marc Cain peut créer ses propres fils. Nous pouvons également détricoter les pièces défectueuses de manière à pouvoir réutiliser le fil pour d'autres tricots.

Nos machines à tricoter circulaires hautement modernes disposent d'une largeur de travail réglable. En fonction de la taille de confection, nous pouvons tricoter plus large ou plus fin. Cela réduit les pertes de coupe et permet d'utiliser moins de matière.

Grâce à la nouvelle technologie de ces machines, nous pouvons réaliser encore plus de designs personnalisés. Elles permettent également de tricoter des motifs jacquard sur les deux faces du tricot et de réaliser différents ourlets et bords élastiques ou même d'obtenir des effets plissés.

Les machines à tricoter circulaires disposent d'un porte-bobines à filtre qui aspire toutes les peluches et évite ainsi les impuretés sur le vêtement tricoté. Cela permet également de réduire sensiblement l'exposition des collaborateurs à la poussière, ce qui améliore de manière importante la qualité de l'environnement de travail.



Sur nos nombreuses machines à tricoter à plat, nous fabriquons d'une part des produits complets et, d'autre part, des composants individuels qui sont assemblés chez nos partenaires européens.

Les articles entièrement tricotés, également appelés « Knit-&Wear », sont réalisés grâce à notre méthode de tricotage 3D sur notre site en Allemagne, d'un seul tenant et sans aucune couture. Cela signifie que grâce à une technologie ultra-moderne, les machines sont en mesure de produire un vêtement fini en une seule étape. En effet, à la fin, il suffit simplement de rentrer deux fils, celui du début et celui de fin.

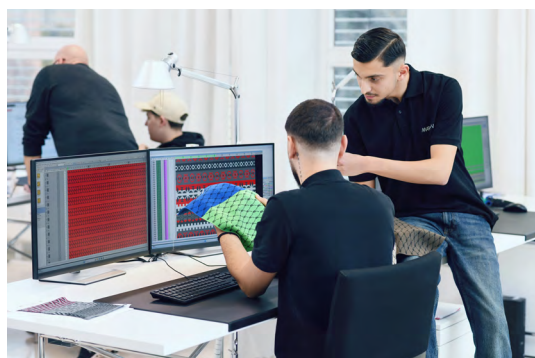
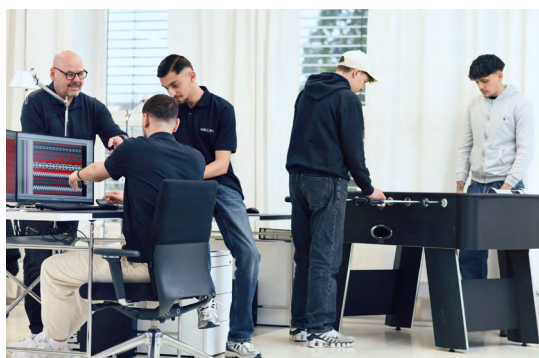
Il n'y a pratiquement pas de perte de fil.

Pour cela, nous achetons nos fils sans intermédiaires. Toutes les autres étapes de fabrication (retordage si nécessaire, tricotage, impression, application de l'apprêt, finition) sont réalisées chez nous, sur le site de Bodelshausen. Cela concerne 7 % (2023 : 8 %) des articles en maille.

Les produits composés de pièces tricotées séparément, appelés « fully fashioned », génèrent également très peu de déchets textiles. En effet, les différents composants comme les manches, le devant et le dos sont déjà tricotés dans leur forme finale. Après le tricotage, nous envoyons les différentes pièces à nos confectionneurs qui les assemblent. 11 % de nos articles en maille sont réalisés de cette façon.

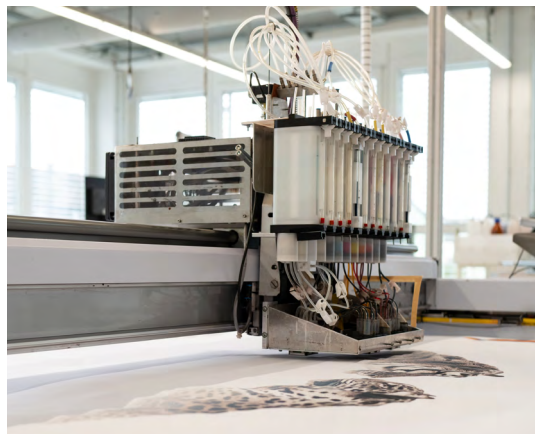


Le tricot est notre passion. Afin de pouvoir continuer à proposer des produits de haute qualité et innovants, nous avons mis en place en 2024 un laboratoire de tricotage moderne, dans lequel nos apprentis peuvent acquérir et approfondir des connaissances spécialisées dans le domaine du tricot.



Notre atelier de couture

Dans notre atelier de couture, nous réalisons d'une part les découpes, les prototypes, les échantillons et les pièces d'essai ainsi que les petites commandes. L'atelier de couture travaille la maille, le jersey et le tissu. D'autre part, nous y recyclons les pièces qui n'ont pas satisfait aux conditions strictes de notre contrôle qualité. Les prototypes sont la base pour la production en série ultérieure. Mais cette étape de la production nous permet également d'évaluer de manière réaliste le temps de travail nécessaire et d'avoir ainsi une base de négociation avec nos fournisseurs. Dès le début, l'entreprise s'est elle-même forgé les compétences nécessaires au processus de confection et a su maintenir ces compétences au plus haut niveau. Tout cela a uniquement été possible grâce à un développement constant et aux investissements dans les différents départements. C'est pourquoi Marc Cain investit de manière ciblée dans la nouvelle génération en proposant une formation de tailleur, un accompagnement pour les travaux de Bachelor et de Master et des stages.



Notre atelier d'impression

L'impression numérique est déjà utilisée depuis de nombreuses années sur le site de Marc Cain à Bodelshausen. Outre la méthode par jet d'encre, nous utilisons aussi la sérigraphie. Les créateurs réalisent des images numériques pour les projets d'impression et les transmettent à l'atelier d'impression de la société. Le procédé d'impression pour un petit motif placé sur un t-shirt dure environ deux minutes. Pour un imprimé intégral sur le devant, le dos et les manches d'une veste, il faut environ 14 minutes. Les imprimés sont ensuite fixés, lavés et séchés dans des installations spéciales.

Le fait que tout ce processus puisse être réalisé au même endroit présente d'énormes avantages. Les créateurs ont la possibilité de créer et de tester de très nombreux motifs différents en très peu de temps afin de les adapter au mieux à la collection. Une fois toutes les étapes d'impression réalisées, l'article imprimé avec un petit motif peut être prêt en 90 minutes. Ces techniques d'impression nous assurent une grande flexibilité et une grande rapidité dans la production, car aucun transport vers des ateliers d'impression externes n'est nécessaire.

Notre centre logistique

Le centre logistique en grande partie automatisé de Marc Cain a été mis en service sur le site de Bodelshausen en 2015. Le complexe comprend un bâtiment fonctionnel de 4 étages avec des bureaux, un entrepôt, un local technique, un espace de conditionnement et un espace pour le contrôle qualité. Juste à côté se trouve l'entrepôt pour la préparation des colis, des rayonnages shuttle pour les marchandises entreposées à plat et des rayonnages pour marchandises suspendues qui s'élève sur quatre niveaux. Le traitement des commandes en ligne s'effectue également via notre centre logistique.



Notre département d'aménagement intérieur

En 2007, nous avons inauguré notre propre département d'aménagement intérieur avec une menuiserie et un entrepôt.

Outre la planification et la coordination de projets pour l'ouverture de boutiques Marc Cain, pour les surfaces Shop-in-Shop, les magasins d'usine, les showrooms, les événements saisonniers et les campagnes dans les vitrines, nous réalisons également nos propres meubles de boutique et de bureau. Nous fabriquons nous-mêmes une grande partie des meubles dans notre menuiserie. Les matériaux proviennent principalement d'Allemagne.

Les concepts de boutique ont été conçus de manière à permettre les mises à jour du design, et les réparations et le recyclage de l'équipement. Nous appelons cela du « design recyclable ».

L'éclairage est en grande partie assuré par des DEL et les anciennes lampes qui restent sont progressivement équipées de ces nouvelles ampoules. Conserver les lampes et changer uniquement la technologie permet en effet de préserver les ressources. Jusqu'à présent, notre département d'aménagement intérieur a conçu et aménagé 35 boutiques Marc Cain, 4 magasins d'usine et environ 100 franchisés ainsi que 340 boutiques Shop-in-Shop.





Nous nous sommes améliorés :
Dans le classement sectoriel « **Material Change Index** »
de Textile Exchange, nous avons atteint le deuxième niveau
le plus élevé, « Scaling »

NOTRE PRODUIT - LA PIÈCE MAÎTRESSE DE MARC CAIN

Les articles que nous fabriquons sont la pièce maîtresse de notre marque. Nombre de nos efforts en matière de meilleure compatibilité environnementale et de protection du bien-être animal y sont directement visibles. Nous nous basons sur des concepts d'économie circulaire, nous utilisons de plus en plus de matériaux plus durables, nous veillons au respect de nos règles strictes relatives aux produits chimiques et nous nous efforçons de mettre en place des processus de développement de produits et de production innovants. Tous ces thèmes font partie du produit et sont visibles et palpables pour nos clientes.

Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre, de manière planifiée et dans les délais, certains des objectifs que nous nous sommes fixés dans le domaine des matériaux et que nous avons élargis l'année dernière.

NOTRE CHOIX DE MATÉRIAUX

Pour nos produits de haute qualité, nous utilisons différentes fibres et matières. Chaque type de fibre ou de matière répond à une utilité particulière et présente des caractéristiques techniques spécifiques. Les quantités de différentes fibres contenues dans nos matières principales sont évaluées chaque année en fonction du poids des matières premières.

Lors de la collecte de nos données, nous prenons en compte les « facteurs de transformation ou de perte des fibres » définis par l'organisation Textile Exchange. Nous cherchons ainsi à nous rapprocher de la quantité de matière première initialement produite, avant qu'elle ne subisse les différentes étapes de production et de transformation.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les fibres synthétiques restent nos principales fibres. Le cuir se positionne en deuxième place en termes de poids de matière première initiale. Il convient de noter que le cuir est généralement plus lourd et présente également des « facteurs de transformation ou de perte des fibres » élevés, en particulier dans le domaine du prêt-à-porter.



Quelles fibres ont été utilisées dans nos collections en 2024 par rapport aux années 2022 et 2023 ?

	2022 en t	2023 en t	2024 en t	2024 en kg
Fibres synthétiques	503 t (34 %)	608,5 t (37 %)	609,7 t (31 %)	609 687 kg
Cuir/peau¹	160 t (11 %)	183,2 t (11 %)	456,7 t (23 %)	456 703 kg
Coton	384 t (26 %)	405,7 t (24 %)	416,2 t (21 %)	416 234 kg
MMCF	150 t (10 %)	226,9 t (14 %)	226,4 t (11 %)	226 438 kg
Laine	233 t (16 %)	199,0 t (12 %)	233,3 t (11 %)	223 268 kg
Lin	24 t (2 %)	25,5 t (2 %)	24,2 t (1 %)	24 211 kg
Soie	16 t (1 %)	12,8 t (1 %)	19,6 t (1 %)	19 642 kg
Ramie	2,3 t (< 1 %)	1,2 t (< 1 %)	1,0 t (< 1 %)	1 029 kg
Autres fibres	0,2 t (< 1 %)	0,1 t (< 1 %)	0,6 t (< 1 %)	597 kg
Fibres métalliques	1,6 t (< 1 %)	0,9 t (< 1 %)	0,0 t (0 %)	0 kg
Total	1 474 t (100 %)	1 664 t (100 %)	1 978 t (100 %)²	1 977 810 kg

En 2024, nous avons renforcé nos efforts pour une collecte de données plus efficace grâce à des systèmes d'analyse assistés par des outils numériques, ainsi que pour l'amélioration de la qualité des données. Par ailleurs, la quantité de cuir prise en compte inclut désormais non seulement les vêtements, mais aussi les chaussures et les sacs. Ainsi, le cuir occupe la deuxième place en termes de poids, bien que le nombre d'articles n'ait pas augmenté de manière significative.

Grâce à notre analyse des risques, nous avons constaté que les enjeux des émissions de CO₂, de la consommation d'eau, de l'utilisation des sols, de la biodiversité, de la mise en danger du bien-être animal et des éventuelles substances dangereuses doivent être pris en compte lors de la production et de la transformation des matières premières. Notre objectif est donc de réduire au maximum les impacts négatifs sur l'environnement, la santé, la sécurité au travail et le bien-être animal là où nous avons les plus grands volumes. Pour les types de fibres les plus utilisées, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux afin d'augmenter la part d'alternatives plus durables.

Nous considérons comme des alternatives plus durables les fibres qui, par apport aux alternatives conventionnelles, ont moins d'impacts négatifs sur l'environnement, présentent une meilleure compatibilité sociale ou tiennent compte du bien-être animal. Les objectifs et l'atteinte de ces objectifs sont décrits dans la suite.

¹ Shearling/Lambskin contenu (en 2024 0 kg)

² à l'exclusion des quantités de matière des chaussures, des sacs et de la plupart des accessoires textiles

FIBRES NATURELLES D'ORIGINE VÉGÉTALE

COTON

Le coton est la fibre simple que nous utilisons le plus. Cette plante nécessite normalement peu d'eau. Elle est donc plutôt cultivée dans des régions sèches et chaudes. À certaines phases de sa croissance, elle a cependant besoin d'eau. La culture conventionnelle s'effectue en monoculture et recourt à des engrais synthétiques et des pesticides. Ceux-ci peuvent non seulement représenter un risque pour la santé des personnes qui travaillent dans le secteur agricole, mais ils peuvent également entraîner une contamination des nappes phréatiques et des eaux de surface. À cela s'ajoute la quantité élevée d'émissions de gaz à effet de serre qu'entraînent la fabrication et l'utilisation des engrais azotés.

Pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement et sur les communautés avoisinantes, il existe diverses alternatives plus durables avec des approches, des exigences et des prix variables.

Quelles alternatives plus durables utilisons-nous ?

Coton bio

Ce coton est issu de l'agriculture biologique contrôlée qui n'utilise ni semences génétiquement modifiées ni pesticides ou engrais synthétiques - pour plus de biodiversité et des sols plus sains. Nous sourçons du coton bio certifié par les normes internationales reconnues GOTS (Global Organic Textile Standard) et OCS (Organic Content Standard). En 2024, la part de coton bio s'élevait à 15 % (2023 : 18 %). Le coton bio est une matière autorisée pour les articles Rethink Together et est identifié comme tel sur l'étiquette de composition du produit.

Supreme Green Cotton®

Ce coton vient de Grèce et permet une traçabilité du champ au vêtement. Il est cultivé sans semences génétiquement modifiées, avec une utilisation réduite de pesticides et avec une irrigation au goutte-à-goutte. L'ensemble de la chaîne logistique de la culture du coton à la fabrication du vêtement a lieu en Europe. En 2024, la part de Supreme Green Cotton s'élevait à 2 % (2023 : 3 %) du coton utilisé. Le Supreme Green Cotton est une matière autorisée pour les articles Rethink Together.

Coton issu de l'agriculture régénérative

Certains de nos produits en denim sont certifiés selon la norme regenagri®. L'objectif de l'agriculture régénérative est de travailler le sol de manière à ce qu'il retrouve sa santé, par exemple en pratiquant la rotation des cultures ou en plantant des cultures de couverture. Cette agriculture utilise des mesures naturelles qui contribuent par exemple à réduire l'érosion des sols, à fixer le carbone, à favoriser la biodiversité dans le sol et à aider le sol à retenir l'eau. L'exploitation agricole est ici considérée comme un tout. Il faut cependant noter que les semences génétiquement modifiées sont autorisées pour le coton regenagri®. Le coton regenagri® garantit une traçabilité tout au long de la chaîne logistique. En 2024, nous avons utilisé ce coton à hauteur de 4 % (2023 : 5 %). Conformément à la norme regenagri®, le coton régénératif est une matière autorisée pour les articles Rethink Together et est identifié comme tel sur l'étiquette de composition du produit.

Better Cotton

Nous achetons la majeure partie de notre coton durable via notre adhésion à Better Cotton. Les agriculteurs qui cultivent du coton Better Cotton sont formés à utiliser l'eau de manière efficace, à réduire l'utilisation d'engrais et à respecter la biodiversité, la santé des sols et le bien-être des travailleurs. La traçabilité « Mass-Balance » signifie une baisse des coûts supplémentaires et une réduction des dépenses pour le reste de la chaîne logistique et permet une qualité toujours égale, car le mélange de fibres peut rester le même. La quantité relative de coton Better Cotton était de 54 % en 2024 (2023 : 39 %).

Spanish Cotton

Ce coton est actuellement utilisé dans nos produits en denim. Il est cultivé en Espagne et sa culture est donc soumise aux législations européennes, ce qui réduit sensiblement le risque de conditions de travail inhumaines lors de la culture et des récoltes. Le droit européen interdit la culture de coton génétiquement modifié. Cet aspect est comparable au coton bio. De plus, seuls des pesticides autorisés peuvent être utilisés dans les cultures européennes.

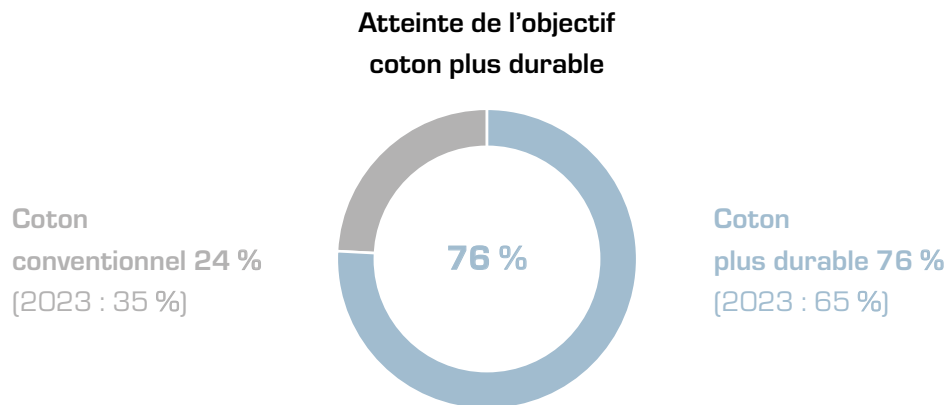
L'origine précise du coton est connue et peut même être retracée jusqu'au champ. Cela assure non seulement une meilleure transparence, mais le coton espagnol permet également des circuits plus courts, car de la matière première au produit fini, toutes les étapes de production ont lieu en Europe ou en Afrique du Nord. En 2024, la part de ce coton représentait un peu plus de 1 % (2023 : un peu moins de 1 %) du total de coton utilisé.

Coton recyclé

L'utilisation de coton recyclé réduit l'impact de la culture du coton. Par rapport au coton vierge, le coton recyclé présente cependant l'inconvénient d'être de moins bonne qualité, ce qui peut notamment poser problème pour les tissus fins en coton. En 2024, la part de ce coton était à nouveau inférieure à 1 %. Le coton recyclé est une matière autorisée pour les articles Rethink Together et est identifié comme tel sur l'étiquette de composition du produit.

NOTRE OBJECTIF : 100 % DE COTON PLUS DURABLE

D'ici fin 2025, nous aimerions utiliser 100 % de coton plus durable dans nos produits.



LIN

Le lin est fabriqué à partir de la plante de lin et est cultivé à 80 – 85 % en Europe, principalement en France. D'autres pays producteurs sont la Biélorussie, la Russie, l'Ukraine et la Chine. En fonction du fabricant, la transformation du lin peut être très gourmande en eau. Au total, le lin représente une part très faible de nos matières premières. 1 % du lin que nous utilisons est issu de l'agriculture biologique.

RAMIE

La ramie est une fibre libérienne. Elle est d'un blanc très pur, très robuste et durable. Actuellement, sa transformation est liée à un travail mécanique et manuel important, ce qui rend la transformation de cette fibre coûteuse. Depuis plusieurs années, nous utilisons la ramie dans certains articles. Ces articles contiennent alors toujours 100 % de ramie. En 2024, la part utilisée de cette fibre était inférieure à 1 %.

MATIÈRES D'ORIGINE ANIMALE

Les fibres et les matières animales de haute qualité sont un critère important pour nous. Contrairement aux fibres synthétiques, le mérinos, le mohair, l'alpaga, le cachemire, la soie, le cuir ainsi que le duvet et les plumes sont des fibres naturelles. Un processus d'achat garantissant l'absence de souffrance animale et des élevages en prairie respectueux de l'environnement sont des priorités absolues.

Notre contrat-cadre avec nos fournisseurs contient une clause relative à la protection des animaux que nous avons mise à jour avec l'aide de l'organisation de protection des animaux « Vier Pfoten » en 2022. Actuellement, cette directive est en cours de modification afin de mieux répondre encore mieux aux exigences du marché en matière de traçabilité

Nos exigences contractuelles en matière de bien-être animal sont basées sur le modèle des cinq domaines. Les animaux doivent donc bénéficier d'une bonne alimentation et d'un bon environnement d'élevage. Dans le même temps, la santé des animaux, des interactions comportementales adaptées et des stimulations intellectuelles positives doivent également être promues. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils utilisent uniquement des produits d'animaux qui ont été élevés et soignés de manière conforme aux lois et aux règlements en vigueur. Nous nous référons plus particulièrement au règlement sur la protection des espèces qui applique notamment les exigences de la Convention de Washington sur la protection des espèces (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora - CITES). En 2024, 39 % (2023 : 36 %) de nos fibres animales étaient certifiées par une norme reconnue.



Nous ne travaillons ni la fourrure ni l'angora.



Nous n'utilisons pas de cuir provenant d'animaux exotiques. Le cuir que nous utilisons est un sous-produit de l'industrie agroalimentaire.



Comme rembourrage, nous utilisons exclusivement des duvets et des plumes de fournisseurs qui ont été certifiés pour un élevage qui respecte le bien-être animal.

LAINE ET POILS NOBLES

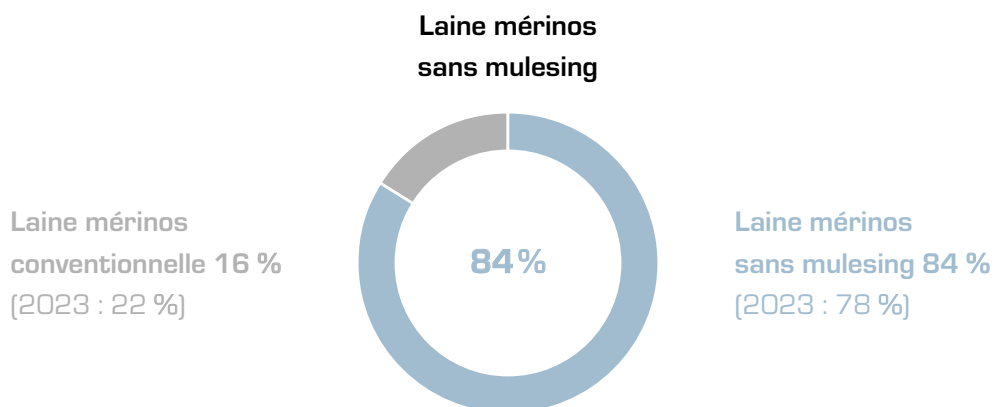
Le tricot fait partie de nos compétences clés et nous travaillons de nombreuses fibres de laine, y compris dans les produits tissés ou foulés. La laine et tous les poils nobles assimilés sont notre cinquième groupe de fibres le plus important.

Laine de mouton

Une grande partie de la laine que nous utilisons provient des moutons mérinos. L'Australie est le plus grand pays producteur de laine de mérinos. Dans le cadre de l'initiative « Marken gegen Mulesing » (les marques contre le mulesing) de l'organisation de protection des animaux « Vier Pfoten », nous affirmons également notre refus de la pratique du mulesing au niveau politique. Pour la laine australienne, la preuve de l'absence de mulesing est apportée par des certificats RWS. Ces dernières années, nous avons pu constamment augmenter la part de laine garantie sans mulesing.

NOTRE OBJECTIF : 100 % DE LAINE MÉRINOS SANS MULESING

Notre objectif est d'utiliser exclusivement, à partir de 2028, de la laine provenant de moutons n'ayant pas subi de mulesing.



Poils nobles

Outre la laine d'alpaga, nous utilisons également la laine de chèvre cachemire et une très faible quantité de laine de chèvre angora (mohair). Tous ces types de laines sont très fins, chauds et chers. Le plus grand pays fournisseur de laine d'alpaga est le Pérou. Les alpagas y sont élevés dans des fermes, mais également dans la tradition agricole des indigènes. Le cachemire est presque exclusivement issu de Mongolie. On y trouve encore des élevages de chèvres tenus par des nomades. Plus de la moitié du mohair est produit en Afrique du Sud, mais également en Turquie d'où cette chèvre est originaire. En 2024, nous nous sommes fixé pour la première fois un objectif concernant la laine mohair. Pour le cachemire et l'alpaga, nous nous fixons cet objectif pour l'année 2025.

Quelles alternatives plus durables utilisons-nous ?

RWS – Responsible Wool Standard

Cette certification assure la traçabilité tout au long de la chaîne logistique. Les exploitations agricoles certifiées où sont élevés les moutons respectent la norme RWS. Cette norme est basée sur le modèle des cinq domaines pour le bien-être animal. Cette certification indique également que la laine a été produite sans mulesing. En 2024, 47 % de la laine de mouton que nous avons utilisée était certifiée selon cette norme (2023 : 47 %). La laine certifiée RWS est une matière autorisée pour les articles Rethink Together.

RAS – Responsible Alpaca Standard

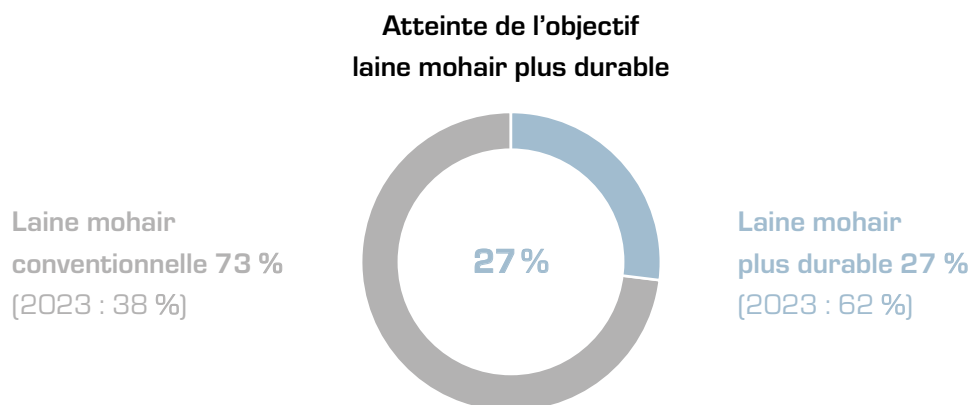
Cette certification concerne la laine d'alpaga et a en fait les mêmes exigences que la norme RWS. En 2024, nous n'avons pas utilisé de laine d'alpaga certifiée (2023 : < 1 %).

RMS – Responsible Mohair Standard

Cette certification concerne la laine mohair et a les mêmes exigences que les normes susmentionnées. La part de laine mohair certifiée a nettement reculé par rapport à l'année précédente. Grâce à d'autres pratiques d'achat, nous tenterons néanmoins d'atteindre cet objectif d'ici la fin de l'année 2025. La laine mohair certifiée RMS est une matière autorisée pour les articles Rethink Together.

NOTRE OBJECTIF : 100 % DE LAINE MOHAIR PLUS DURABLE

D'ici la fin 2025, nous avons pour ambition d'utiliser exclusivement de la laine mohair certifiée.



SOIE

La soie est synonyme d'élégance et de couleurs brillantes. Mais la soie est également très douce et agréable sur la peau. La soie est un produit d'origine animale, car elle est extraite des cocons du vers à soie. Même si la part de soie dans l'utilisation totale des matières est restée identique au cours des deux dernières années, en 2024, nous avons utilisé une quantité absolue de soie plus élevée que l'année précédente.

CUIR ET PEAU

Nous utilisons uniquement des peaux d'animaux issus de sous-produits de la production de viande. En tant que marque n'utilisant pas de fourrure, nous sommes également référencés auprès de la fédération allemande de protection des animaux et de l'initiative Fur Free Retailer. Les peaux d'agneau ne sont pas considérées comme des fourrures d'élevage. Dans nos collections, nous utilisons principalement du cuir de mouton et de vache. Le cuir est polyvalent et séduit par des caractéristiques comme la durabilité, l'élasticité, la résistance au frottement et la perméabilité à la vapeur d'eau.

La transformation et notamment le tannage du cuir peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement. C'est pourquoi nous demandons à nos fournisseurs de démontrer que le cuir a été produit conformément à la norme du Leather Working Group (LWG).

Quelles alternatives plus durables utilisons-nous ?

Depuis la collection automne/hiver 2022, nos sacs sont composés de fibres de cuir recyclées. Ce type de cuir est à plus de 50 % un cuir recyclé pré-consommation et est certifié conforme à la norme GRS. Dans le cadre d'un processus d'upcycling, les fibres de cuir issues de restes de cuir de pré-consommation sont appliquées sur une toile textile pour leur donner une seconde vie. Par rapport à l'utilisation totale de cuir dans l'habillement, les chaussures et les sacs ; nous avons utilisé en 2024 2 % (2023 : 3 %) de fibres de cuir recyclées. Les fibres de cuir recyclées sont une matière autorisée pour les articles Rethink Together et sont identifiées comme telles sur l'étiquette de composition du produit.

DUVETS ET PLUMES

Les duvets et les plumes sont utilisés comme rembourrage et sont parfois aussi utilisés comme décoration. Tous les duvets et les plumes utilisés comme rembourrage sont certifiés selon la norme Responsible Down. La norme Responsible Down veille à un élevage responsable où les animaux sont exclusivement élevés pour la production de viande, ne sont pas plumés vivants et ne sont pas élevés pour produire du foie gras. Pour les décorations, nous utilisons exclusivement des plumes d'autruche d'Afrique du Sud qui sont un sous-produit de l'industrie de la viande. En 2024, nous avons utilisé près de 4 tonnes de duvet et de plumes ce qui est moins que l'année précédente (2023 : 4,6 t).

FIBRES SYNTHÉTIQUES

Les fibres synthétiques présentent l'avantage d'être fonctionnelles et faciles à entretenir. Les fibres synthétiques les plus connues sont le polyester et le polyamide. Mais l'élasthanne, l'acrylique et leurs variations sont également des fibres synthétiques. Le polyuréthane est un composant de certaines matières extérieures, mais il est avant tout utilisé pour le revêtement d'autres matières, par exemple pour remplacer le cuir dans les baskets. Le polyuréthane est léger, résistant et sa couleur et sa forme peuvent être adaptées individuellement. Les risques des fibres synthétiques résident dans leur impact sur l'environnement : le pétrole utilisé pour les fabriquer contribue aux émissions de CO₂, lors du lavage, le frottement peut libérer des microplastiques et ces matières ne sont pas biodégradables. Des alternatives plus respectueuses des ressources sont par exemple les fibres synthétiques issues de matériaux recyclés. Les matériaux recyclés sont identifiés comme tels sur l'étiquette de composition du produit.

Quelles alternatives plus durables utilisons-nous ?

Polyester recyclé

Le remplacement du polyester produit de manière conventionnelle par le polyester recyclé n'est pas la seule solution pour Marc Cain. En effet, le polyester recyclé qui est réellement fabriqué à partir de déchets textiles représente encore une très faible quantité. En 2024, la part de polyester recyclé s'élevait à 9 % (2023 : 7 %) du total des fibres synthétiques utilisées. Le polyester recyclé est une matière autorisée pour les articles Rethink Together.

Polyamide recyclé

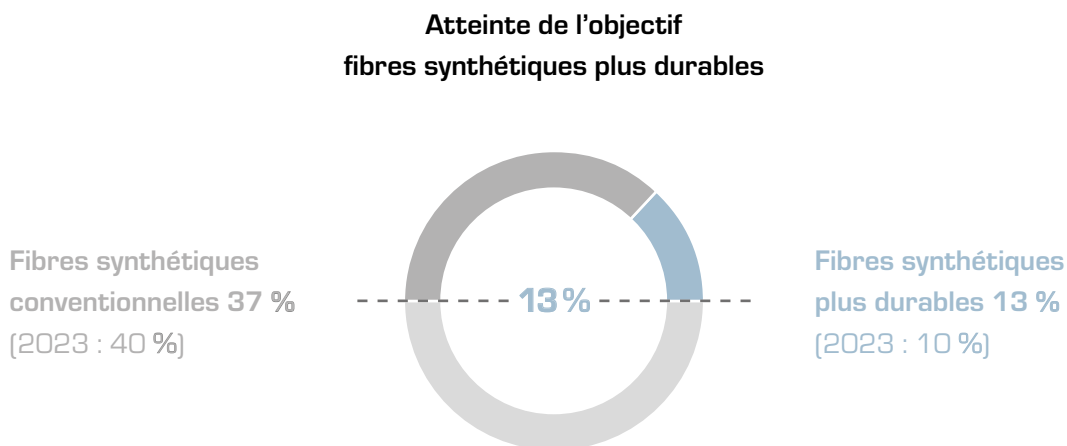
Chez Marc Cain, nous acceptons le polyamide recyclé certifié selon la norme GRS ou RCS et la marque de fibres Econyl. En 2024, la part de polyamide recyclé était de 4 % (2023 : 3 %). Le polyester recyclé est une matière autorisée pour les articles Rethink Together.

Élasthanne recyclé

Certains articles en denim contiennent une part d'élasthanne recyclé. Cette année encore, cette part est inférieure à 1 %.

NOTRE OBJECTIF : 50 % DE FIBRES SYNTHÉTIQUES PLUS DURABLES

Notre objectif est d'atteindre 50 % d'alternatives plus durables pour l'ensemble des fibres synthétiques d'ici fin 2025.



FIBRES CELLULOSIQUES RÉGÉNÉRÉES

Tout comme les fibres naturelles d'origine végétale, les Man-Made Cellulosic Fibers (MMCF), en français fibres cellulosiques régénérées, sont également composée de cellulose. La cellulose utilisée pour les MMCF est le plus souvent extraite de bois ou d'autres plantes comme le bambou. Les fibres étant extraites par des processus chimiques, il ne s'agit pas de fibres cellulosiques naturelles, mais synthétiques. La matière première étant néanmoins végétale, ces fibres sont considérées comme renouvelables. Avec l'augmentation du volume de production de MMCF à l'échelle internationale, les risques environnementaux et le respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux deviennent des enjeux de plus en plus importants. On parle ici de l'augmentation de la déforestation illégale de forêts et de forêts tropicales pour l'extraction de cellulose et donc de destruction de la biodiversité et des moyens de subsistance pour les populations indigènes. S'ils ne sont pas utilisés et éliminés de manière conforme, les produits chimiques utilisés lors du processus de fabrication peuvent avoir des conséquences dommageables pour la santé de l'homme et pour l'environnement, par exemple si ces produits chimiques finissent dans l'eau ou dans les sols.

Le groupe de fibres que sont les MMCF comprennent la viscose (appelée « rayon » aux USA), l'acétate, le triacétate, le lyocell, le modal et le cupro. Avec 84 %, la viscose est la fibre cellulosique synthétique la plus utilisée dans le monde, mais aussi par nous (2023 : 86 %). Elle est souvent appelée « soie synthétique », car visuellement et au toucher, elle ressemble beaucoup à la soie naturelle.

La cellulose utilisée pour le lyocell 4 % (2023 : <4 %) est extraite dans un circuit de production fermé où les solvants sont récupérés. Avec sa méthode de fabrication conventionnelle, le lyocell est donc déjà une fibre économe en ressources.

Avec un peu moins de 3 % (2023 : 2 %), le modal est sensiblement moins utilisé par Marc Cain par rapport aux fibres cellulosiques susmentionnées. Les fibres de modal sont plus légères et plus fines que les fibres de viscose.

L'acétate et le triacétate représentent ensemble 9 % (pas de changement par rapport à l'année précédente). Le triacétate est une forme plus qualitative de l'acétate. Ces fibres ressemblent encore plus à la soie.

Le cupro (< 1 %) est fabriqué à partir de cellulose de coton. Il s'agit de fibres de coton filables, très courtes et obtenues lors de l'égrenage. Le cupro n'est plus produit que par un fabricant dans le monde avec des obligations environnementales strictes et est souvent utilisé dans les tissus pour les doublures. Notre collecte systématique de données concernant les quantités de fibres ne concerne que les matières extérieures.

Quelles alternatives plus durables utilisons-nous ?

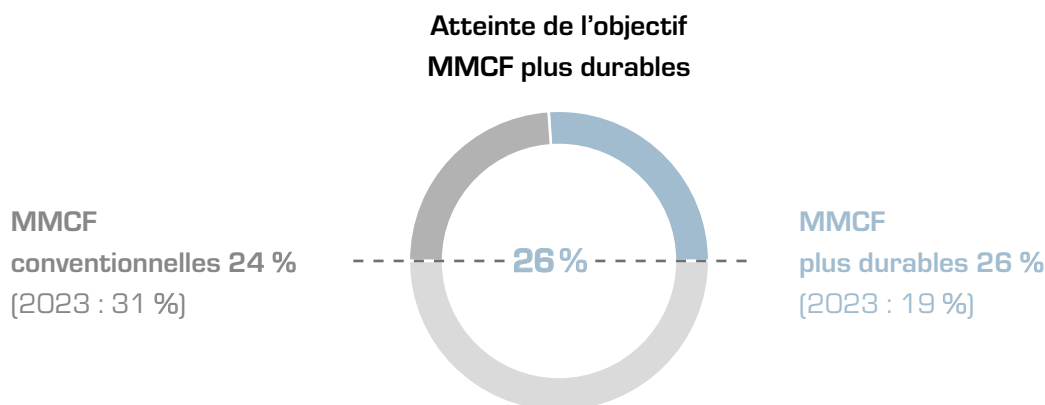
Afin de réduire les risques susmentionnés lors de l'utilisation de fibres cellulosiques régénérées, nous misons sur une série d'alternatives plus durables. Par fibres cellulosiques régénératives plus durables, nous entendons les fibres qui se distinguent avant tout par deux caractéristiques : d'une part, le bois servant de matière première est issu de forêts certifiées durables. Cela signifie que la biodiversité et la capacité de régénération de la forêt sont respectées lors du prélèvement du bois. D'autre part, les fibres sont fabriquées dans un cycle d'eau et de produits chimiques largement fermé au sein duquel les ressources utilisées sont en grande partie réutilisées. En 2024, la part utilisée de MMCF plus durables était de 26 % (2023 : 19 %).

Concernant la viscose, Marc Cain utilise la viscose **LENZING™ ECOVERO™** ou **ENKA®**. Pour le lyocell, le **TENCEL™** constitue pour nous une meilleure alternative. Le **lyocell TENCEL™** avec la technologie innovante **REFIBRA™** représente déjà une avancée importante en matière d'économie circulaire, car jusqu'à 30 % de la matière première de base est composée de coton recyclé pré-consommation. Pour le modal, nous utilisons volontiers le **modal TENCEL™** et pour l'acétate, les fibres **Eastman Naia™** ou **Naia™ Renew**. **ECOVERO™**, **TENCEL™** et **REFIBRA™** sont des marques de la société Lenzing AG. **ENKA®** est une marque de la société ENKA GmbH & Co. KG.



NOTRE OBJECTIF : 50 % DE FIBRES CELLULOSIQUES RÉGÉNÉRÉES PLUS DURABLES

Notre objectif initial de passer à 50 % de fibres cellulosiques régénérées (= MMCF) plus durables avant la fin de l'année 2025.



AUTRES FIBRES

Si vous trouvez l'indication « Autres fibres » sur l'étiquette de composition, cela s'explique par l'approche pragmatique des règles d'étiquetage des textiles dans le monde. Si au moment de la fabrication, la fraction massique exacte par rapport à la surface est très difficile à déterminer et si la teneur dans la composition de la matière est inférieure à 5 %, il est possible d'indiquer « Autres fibres ».

COMPARAISON DE L'UTILISATION DE MATIÈRES PLUS DURABLES DANS LE SECTEUR

Depuis 2019, nous participons au « Material Benchmark » de Textile Exchange. L'objectif de cette analyse est d'évaluer et donc de déterminer comment l'industrie de l'habillement avance dans sa transition vers des matières plus durables et quelles sont les avancées en matière d'économie circulaire. Dans le même temps, cette analyse offre aux entreprises un aperçu de ce qui se fait actuellement dans le secteur. L'avantage de cette analyse est sa méthode harmonisée qui permet une comparaison directe entre les entreprises. Les performances des entreprises sont évaluées dans les domaines « Business Integration », « Circular Economy », « Materials Portfolio » et « Impact Areas ». En 2024, nous avons, pour la première fois, fait l'objet d'une évaluation du domaine « Impact Areas » pour l'exercice de reporting 2023. Sur la base des données des entreprises, une évaluation est réalisée selon quatre niveaux : Developing, Establishing, Scaling (anciennement Maturing) et Leading, sur une échelle de 1 à 100 points.

Le résultat du Material Change Index 2024 repose sur les données de 2023. Les données du rapport sur le développement durable de 2024 seront seulement visibles dans le Materials Benchmark 2025. En 2023 aussi, nous avons fait d'importants progrès dans les différents modules. Nous avons à nouveau obtenu le niveau « Scaling ». Détails de nos résultats :



1. Business Integration

Comme l'année précédente, nous avons à nouveau pu démontrer en 2024 que nous avons intégré notre stratégie pour des matières plus durables dans les principaux processus décisionnels et dans les structures de l'entreprise conformément au niveau 3 « Scaling ».



2. Circular Economy

En ce qui concerne l'économie circulaire, nous avons pu réaliser quelques progrès au cours de l'année sur laquelle porte le rapport. Outre plusieurs projets visant à réduire les déchets pré-consommation, nous continuons à miser sur la durabilité des produits et les services de réparation. En 2024, nous avons atteint le niveau 4 « Leading ».



3. Materials Portfolio

Concernant les matières premières que nous utilisons, nous avons fixé nos objectifs sur la base de l'analyse des risques. Nous recherchons donc des alternatives durables et mesurons la progression des objectifs que nous nous sommes fixés. Nous nous sommes fixé pour la première fois un objectif concernant la laine mohair. En 2024, nous avons atteint le niveau 2 « Establishing », toutes matières premières confondues. Concernant les matières premières que sont le coton, le polyester, le polyamide, les fibres cellulosiques régénérées, c'est-à-dire les MMCF, le cuir et l'alpaga, nous étions dans la moyenne du secteur. Pour la laine mohair et le cachemire, nous étions en dessous de la moyenne et pour les duvets/plumes, nous étions au-dessus de la moyenne.



4. Impact Areas

Les mesures que nous avons présentées ont été évaluées au niveau « Scaling », soit le niveau 3.



Les résultats de toutes les entreprises participantes peuvent être consultés sous le lien suivant : <https://textileexchange.org/material-change-index/>

INNOVATION

L'innovation est un élément central de l'ADN de la marque Marc Cain. Outre les nouvelles technologies de tricotage et d'impression, la numérisation des processus et le développement de produits en 3D font également partie de nos principaux thèmes d'intérêt.

Visualisation numérique de la collection

La numérisation du développement produit ouvre de nombreuses opportunités : Grâce aux processus numériques, la collaboration entre les différents services devient plus transparente et plus flexible. Parallèlement, nous réduisons la consommation de ressources telles que le papier et les encres d'impression, car les impressions physiques de croquis disparaissent progressivement. Les besoins en matières premières pour les prototypes diminuent également, ce qui permet de réduire les trajets de transport.

Aujourd'hui, jusqu'à 80 % de la collection est créée à l'aide de la technologie 3D, dont environ 50 % disposent d'un jumeau numérique entièrement développé. Pour 25 % des articles, le prototype physique est même entièrement supprimé, notamment pour les articles basiques tels que les t-shirts ou les coupes éprouvées.

Le développement numérique des produits accélère non seulement l'ensemble du processus, mais permet également de réduire les pièces d'échantillonnage physiques destinées à la vente. Ainsi, la collection anniversaire a par exemple permis de tirer des enseignements précieux d'une commande entièrement numérique, désormais utilisés pour réduire davantage les échantillons physiques. Une collection capsule composée de modèles éprouvés dans de nouvelles couleurs saisonnières est désormais présentée exclusivement en version numérique. De plus, les photos de looks et de merchandising avec visualisation en 3D soutiennent les ventes.

Cependant, certains défis subsistent : tous les produits ne peuvent pas encore être simulés de manière réaliste. Les articles en denim sont particulièrement complexes à représenter numériquement en raison de leurs finitions spécifiques et de leurs effets de lavage. Dans le domaine du tricot, de nouvelles avancées ont été réalisées l'année dernière grâce à l'utilisation d'un nouveau logiciel de conception développé par un fabricant de machines à tricoter à plat.

Ce logiciel permet un développement plus précoce, plus rapide et plus flexible des designs de tricot. Grâce à la numérisation directe des fils, les échantillons de tricot peuvent être visualisés entièrement en 3D dès leur conception, ce qui favorise un développement plus précis et plus durable.



QUE FAIT MARC CAIN POUR OBTENIR DES PRODUITS SANS SUBSTANCES DANGEREUSES

Afin que nos produits Marc Cain de haute qualité puissent être portés et soient tendance, les matières sont soumises à différents processus qui utilisent également des produits chimiques. Les tissus sont par exemple teints et partiellement imprimés et le cuir est tanné.

Afin de protéger nos clientes et nos collaborateurs sur les sites de production contre les substances dangereuses, nous avons une liste de substances restreintes (RSL), que nous n'utilisons pas du tout dans nos produits ou uniquement dans des limites considérées comme sans danger. Nous mettons notre RSL à jour chaque année. Elle fait partie des contrats avec nos fournisseurs et nos fournisseurs nous confirment chaque année par écrit qu'ils respectent cette liste.

Cette liste est basée d'une part sur notre exigence élevée et de plus en plus stricte en matière d'utilisation responsable des produits chimiques. Cela fait par exemple quelques années déjà que nous avons banni le PVC (chlorure de polyvinyle) de nos produits. D'autre part, nous respectons bien évidemment aussi le règlement REACH (règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances) et les législations internationales des pays dans lesquels nous distribuons nos produits.

Afin de vérifier si nos fournisseurs respectent bien cette liste, les matières sont testées dans des laboratoires agréés externes. Ces contrôles sont effectués sur la base des risques. Pour cela, il est important de savoir de quelle matière il s'agit, dans quel pays nous l'achetons et si le fournisseur est nouveau. Seules les matières qui réussissent ce contrôle sont validées pour la production par Marc Cain.

Outre les valeurs limites pour nos produits, nous exigeons également que les produits chimiques soient utilisés de manière responsable lors de la transformation. Pour nos produits Rethink Together, les exigences sont particulièrement strictes et nous demandons les attestations correspondantes à nos fournisseurs. Leur propre production, mais aussi celle de leurs sous-traitants doivent répondre aux exigences de la Manufacturing Restricted Substances List (MRSL) de l'association « Zero Discharge of Hazardous Chemicals » (ZDHC).



Quelle est la différence entre une RSL et une MRSL ?

Une RSL interdit l'utilisation de certains produits chimiques dans un produit ou définit une valeur maximale d'utilisation. L'objectif de la RSL est de protéger le consommateur final et toutes les personnes qui entrent en contact avec le produit. Certaines personnes réagissent de manière allergique à certains composants. Nous voulons éviter une sensibilité ainsi que des réactions allergiques en n'utilisant pas du tout ou seulement de manière limitée les substances connues pour déclencher ce genre de réactions.

La MRSL quant à elle, définit des valeurs maximales ou des interdictions d'utilisation pour des produits chimiques qui sont utilisés dans les processus de production comme la teinture ou le tannage. Certains produits chimiques ne servent en effet qu'à déclencher des réactions, mais ne restent pas sur le produit. La MRSL a pour but d'éviter toute pollution de l'eau par des produits chimiques nocifs lors de la production.

RETHINK TOGETHER

« Rethink Together » décrit la façon dont nous concevons le développement durable chez Marc Cain. En effet, nous devons tous changer notre mode de pensée, agir de manière prévoyante et prendre nos responsabilités. Pour notre avenir à tous et pour préserver la planète pour les futures générations. C'est sur cette base que lors de la collection printemps/été 2021, nous avons créé un label qui identifie les produits qui sont non seulement durables, mais qui respectent également des exigences plus strictes que nous nous sommes fixées. Depuis lors, nous identifions les articles qui répondent à trois critères.

Nos articles Rethink Together répondent à trois critères :



Ces articles sont composés à au moins 50 % d'une matière principale recyclée que nous avons sélectionnée selon des principes stricts et qui est issue de sources certifiées de manière indépendante. Cela comprend par exemple les fibres bio ou recyclées certifiées ou les fibres cellulosiques de la société Lenzing (fibres TENCEL™ ou LENZING™ ECOVERO™).



Les produits sont par ailleurs soumis à un processus de production respectueux de l'environnement. Cela signifie que la conformité avec la MRSL de la ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals) est contrôlée lors des processus par voie humide comme le lavage, la teinture, l'impression. De plus, des énergies renouvelables ou des méthodes d'économie des ressources comme les technologies de recyclage de l'eau sont utilisées lors de la production.



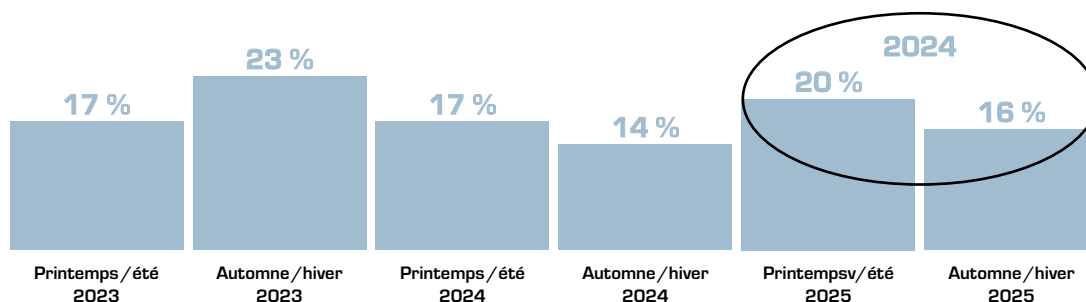
Le respect de nos normes sociales par notre confectionneur, c'est-à-dire l'entreprise qui assemble les marchandises, est également vérifié. Notre fournisseur doit donc présenter la preuve du respect des normes sociales (par exemple un audit social valide selon une norme internationalement reconnue). Tous nos producteurs sont soumis à cette exigence minimale concernant les conditions de travail socialement acceptables.

Grâce au développement constant de nos fournisseurs en matière de respect des droits humains et de conditions de travail équitables, l'exigence de respect des normes sociales s'applique à l'ensemble des produits Marc Cain. Par ailleurs, un nombre nettement plus important d'articles de nos collections contient désormais des matières certifiées selon des normes reconnues. Nous travaillons à permettre à nos clientes de mieux s'informer à ce sujet dans notre boutique en ligne.

NOTRE OBJECTIF : 20 % DE LA COLLECTION AVEC LE LABEL RETHINK TOGETHER

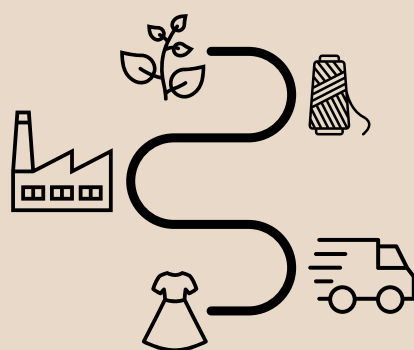
Après plus d'un an, la collection printemps/été 2025, nous a permis d'atteindre à nouveau notre objectif : 20 % des articles proposés cette saison ont satisfait aux exigences et portaient ainsi le label « Rethink Together ». Avec la collection automne/hiver 2025, nous étions toutefois en dessous de notre objectif car nous avons seulement atteint 16 %. Sur l'ensemble de l'année, 18 % des articles de la collection ont pu être labellisés « Rethink Together » (2023 : 16 %).

Pourcentage d'articles Rethink Together par saison :



APERÇU DE NOS OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DES PRODUITS :

Objectif pour les fibres végétales	Année visée	Statut 2024
100 % de coton plus durable	2025	76 %
Objectif pour les fibres animales	Année visée	Statut 2024
100 % de laine de mouton mérinos sans mulesing	2028	84 %
100 % de fibres mohair plus durables	2025	27 %
Objectifs pour les fibres synthétiques et les fibres cellulosiques régénérées	Année visée	Statut 2024
50 % de fibres synthétiques plus durables	2025	13 %
50 % de fibres cellulosiques régénérées plus durables	2025	26 %
Objectif pour les articles Rethink Together	Année visée	Statut 2024
20 % de la collection	2023	18 %



Chaîne logistique

Grâce à des processus améliorés dans la
gestion des fournisseurs nous nous sommes nettement
rapprochés de **nos objectifs : 85 %** de nos **fournisseurs**
font preuve d'une **BONNE CONFORMITÉ SOCIALE**

NOTRE CHAÎNE LOGISTIQUE

La fabrication de nos produits, de la matière première à l'article prêt à être vendu, est basée sur des chaînes logistiques internationales. Une production à la fois internationale et locale ainsi qu'une offre avec différents groupes de produits (vêtements, chaussures, sacs et accessoires) rendent la chaîne de valeur de Marc Cain très complexe. Cela entraîne donc de nombreux défis. Il peut y avoir des risques sociaux et environnementaux chez nos fournisseurs directs, mais également chez leurs sous-traitants. En tant qu'entreprise de mode internationale, nous sommes conscients de notre responsabilité tout au long de la chaîne de valeur. Pour respecter ce devoir de diligence, nous travaillons activement à quantifier ces risques dans le contexte ESG (environnement, social et gouvernance) et à les réduire ou même à les faire disparaître en prenant des mesures adaptées. Nos fournisseurs s'engagent contractuellement à respecter certaines normes sociales et environnementales et à les implémenter dans leur chaîne logistique.



C'est la durée moyenne de collaboration
de Marc Cain avec ses fournisseurs *

Dans notre travail avec nos fournisseurs, une communication ouverte et d'égal à égal est importante pour nous, car nous souhaitons travailler en « partenariat » avec eux. Un partenariat de longue durée est bénéfique pour assurer la qualité élevée des produits et renforcer ensemble la collaboration. De plus, les relations commerciales durables sont une bonne base pour développer des activités CR. La collaboration continue offre d'une part une sécurité de planification pour l'avenir à nos partenaires de production. Et d'autre part, les quantités de commande stables évitent la pression liée au temps lors de la production, ce qui permet des cycles de production plus longs et donc une plus grande facilité de planification des capacités de production et des investissements dans des technologies plus écologiques.

*Sous-traitants et fournisseurs de marchandises, matières premières et composants

NOS MODÈLES D'APPROVISIONNEMENT

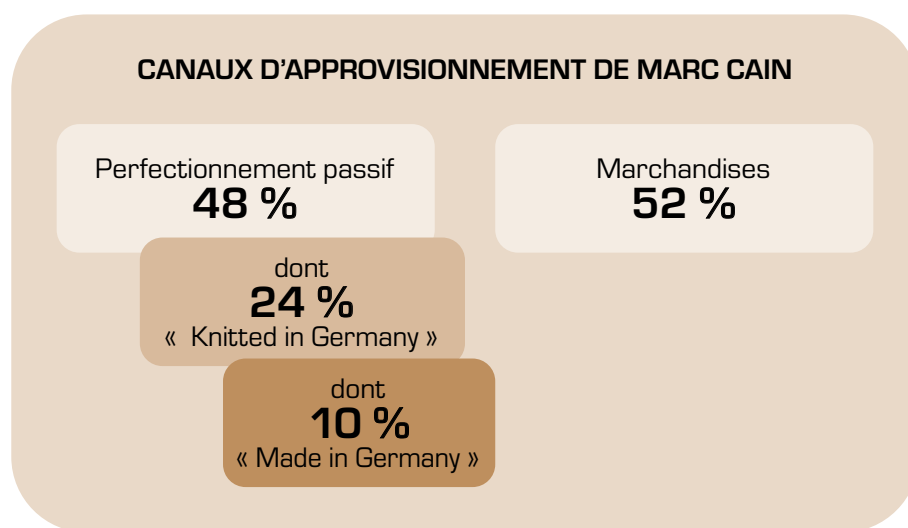
La chaîne de valeur qui se trouve en amont des activités de Marc Cain peut être divisée en deux canaux d'approvisionnement différents : le perfectionnement passif et les marchandises.

Canal d'approvisionnement perfectionnement passif (PP)

Dans ce canal d'approvisionnement, nous achetons les tissus, les fils et les autres composants directement auprès de nos fournisseurs de matières premières. En fonction des articles, interviennent ensuite le tricotage des fils, l'application d'apprêts et l'impression par sérigraphie ou numérique sur le site de notre siège social ou chez des sous-traitants en Europe. Notre propre atelier de couture et à notre service technique aident les fournisseurs s'ils ont des questions concernant la fabrication des produits.

Canal d'approvisionnement marchandises

Dans ce canal d'approvisionnement, nos fournisseurs nous livrent des articles finis. Le fournisseur se charge de toute la fabrication du vêtement, y compris de l'achat des matières nécessaires. Afin d'assurer une certaine transparence et de garantir le respect de la qualité, nous désignons de plus en plus souvent des fournisseurs définis pour les matières premières utilisées dans les produits. Cela signifie que notre département des achats définit chez quels fournisseurs les matières premières doivent être achetées. Les vêtements de nos marchandises sont ensuite assemblés dans les entreprises de production (confection/ateliers de couture).



En 2024, 48 %* de notre collection a à nouveau été achetée via le canal d'approvisionnement PP et 52 % de nos articles produits ont été achetés via le canal d'approvisionnement marchandises. En considérant le PP, près d'un quart des pièces ont été tricotées en Allemagne : 24 % (2023 : 19 %). Celles-ci portent le label « Knitted in Germany ». Parmi ces pièces, près de 10 % (2023 : 12 %) sont des articles 3D entièrement confectionnés en Allemagne. Pour les articles en maille, 72 % (2023 : 64 %) ont obtenu le label « Knitted in Germany ».

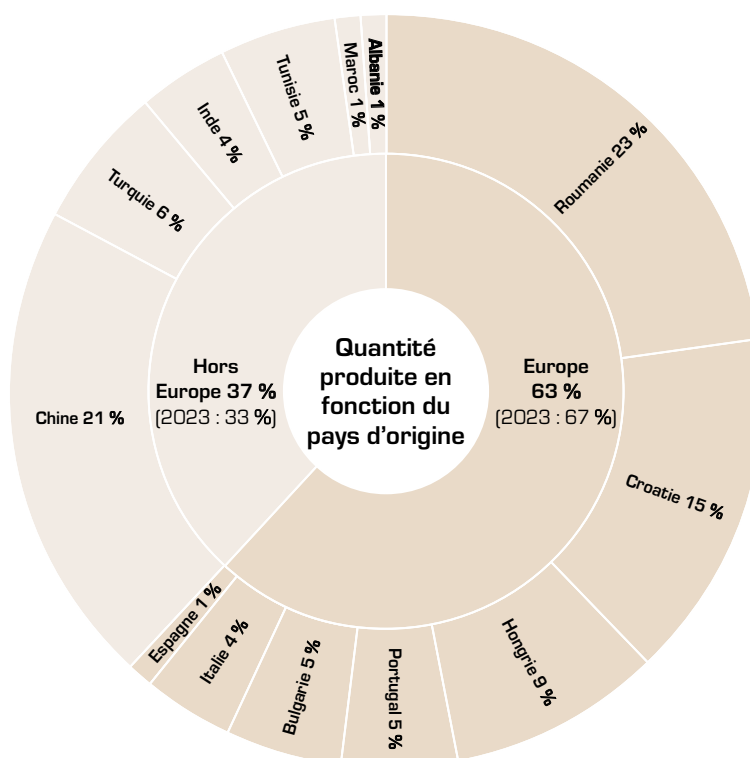
*Les chiffres mentionnés dans cette section sont basés sur les quantités de production commandées en 2024

NOS AUTRES PAYS PRODUCTEURS

En 2024 aussi, nos produits ont été fabriqués dans 14 pays (représentés sur la carte du monde) dans 87 entreprises de production. Env. 63 %* (2023 : 67 %*) de ces produits ont été confectionnés en Europe et env. 37 %* (2023 : 33 %*) en dehors de l'Europe.



Une comparaison en pourcentage des quantités produites en fonction du pays d'origine montre que 23 % (2023 : 24 %) des articles ont été confectionnés en Roumanie, suivie de la Chine avec 21 % (2023 : 20 %), de la Croatie avec 15 % (2023 : 16 %), de la Hongrie avec 9 % (2023 : 11 %), de la Turquie toujours avec 6 %, de la Tunisie avec 5 % (2023 : 3 %), du Portugal avec 5 % (2023 : 7 %), de la Bulgarie avec 5 % (2023 : 4 %), de l'Inde avec 4 % (2023 : 3 %), de l'Italie toujours avec 3 %, du Maroc, de l'Albanie, de l'Espagne (ensemble env. 3 %).



*Répartition en pourcentage des quantités d'articles produits par année

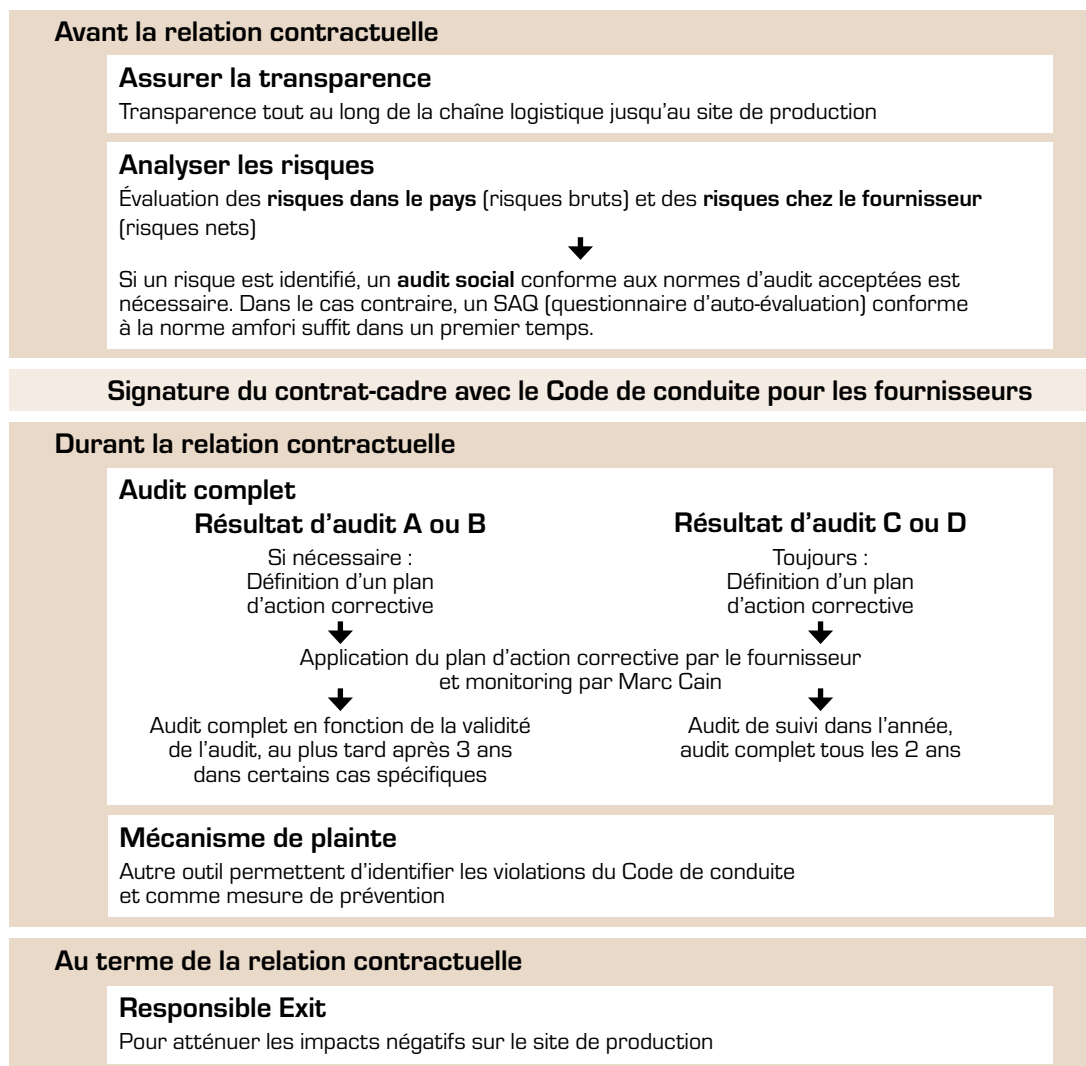
Les graphiques précédents représentent nos pays producteurs, c'est-à-dire les pays dans lesquels la dernière étape de confection de nos produits a été réalisée. Pour notre canal d'approvisionnement PP, nous avons besoin de nombreuses matières premières (fils, tissus et composants). Autre léger changement : nos fournisseurs directs pour ces matières premières se situent (mesures en fonction du chiffre d'affaires des articles produits) principalement en Italie. Avec l'Allemagne et le Japon, nous nous approvisionnons depuis ces pays à hauteur de 93 % de nos matières premières.



NOTRE PROCESSUS DE CONFORMITÉ SOCIALE

L'objet du processus de conformité sociale est d'assurer le respect du Code de conduite pour les fournisseurs lors de la fabrication de nos produits. Les principaux enjeux sont l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé et de la discrimination à l'emploi. Mais la protection et la sécurité au travail ainsi que le droit à la liberté d'association et aux négociations collectives sont également essentiels. Pour atteindre cet objectif, nous devons assurer la transparence au sein de notre chaîne logistique. Avec nos partenaires commerciaux directs, qui sont également tenus de mettre en place les processus correspondants chez leurs fournisseurs en amont, nous travaillons en continu sur ces thématiques.

Les résultats du processus de conformité sociale constituent un facteur déterminant dans la sélection des fournisseurs pour une collection. Notre processus de conformité sociale est divisé en trois phases. Nous distinguons la phase **avant** la relation commerciale, **pendant** la relation commerciale et **à la fin** de la relation commerciale. Globalement, le processus de conformité sociale peut être décrit comme suit :



Notre Code de conduite pour les fournisseurs

Notre Code de conduite pour les fournisseurs qui fait partie du contrat-cadre est une pièce maîtresse de notre processus de conformité sociale. Il contient les exigences sociales que nous imposons à nos fournisseurs et il constitue donc la base de notre collaboration avec nos entreprises partenaires.

En 2019, nous avons rejoint l'initiative amfori BSCI. Nous nous engageons ainsi à respecter les valeurs et les principes du Code de conduite amfori BSCI pour le respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs et les principes directeurs de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises. En 2023, nous avons complété le Code de conduite amfori avec d'autres principes dans le domaine des droits de l'homme et de la protection de l'environnement et nous en avons créé notre propre Code de conduite pour les fournisseurs Marc Cain. Nous contraignons tous nos fournisseurs et sites de production à respecter le Code de conduite contenant les principes suivants et à implémenter ces normes en cascade dans les chaînes logistiques en amont.

	Le droit à la liberté d'association et le droit aux négociations collectives		Agir de manière éthique
	Rémunération adaptée		Pas de discrimination
	Protection au travail		Horaires de travail raisonnables
	Protection particulière pour les jeunes travailleurs		Pas d'emplois précaires
	Pas de travail forcé		Protection de l'environnement
			Pas de travail des enfants

Le Code de conduite pour les fournisseurs Marc Cain est disponible dans les langues parlées par nos fournisseurs. Nous nous sommes fixé pour objectif de contrôler si tous les sites de production de nos partenaires commerciaux directs respectent ce Code de conduite. Certains de nos collaborateurs se rendent également régulièrement sur les sites de production sur place.

Assurer la transparence

Notre processus de conformité sociale commence par l'enregistrement de tous les sites de production de nos fournisseurs. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons vérifier et évaluer les différents sites en ce qui concerne le respect de notre code de conduite. Afin de garantir la transparence, des processus améliorés ont été mis en œuvre en 2024 dans le domaine des achats. Le mode d'évaluation de la conformité sociale est basé sur les risques. Le facteur déterminant est le pays du site de production. Dans les pays à risque, nous avons mis en place des mesures supplémentaires pour vérifier le respect de notre Code de conduite.

Analyser les risques

L'objectif de l'analyse des risques est d'identifier les potentielles violations des droits de l'homme à l'échelle des pays et les risques réels à l'échelle des fournisseurs tout au long de notre chaîne de valeur.

La première étape est une analyse des risques à l'échelle des pays. Cette analyse évalue dans quelle mesure les droits de l'homme et du travail sont ancrés dans le pays. Le résultat est représenté dans notre matrice des risques qui classe les pays analysés dans différentes catégories de risques. Cette classification se base sur l'amfori ESG Risk Compass et d'autres indices HREDD (Devoir de diligence des entreprises en matière de droits de l'homme et d'environnement). Par ailleurs, des rapports officiels, des indices et des analyses d'institutions, comme par exemple les Nations unies, des articles de presse et des données pratiques issues des rapports d'audit de notre département CR sont également pris en compte. Actuellement, nous concentrons notre analyse des risques à l'échelle des pays sur l'origine de nos partenaires commerciaux directs. Selon notre matrice des risques actuelle, la Chine, la Turquie et l'Inde sont des pays à haut risque pour des violations potentielles des droits de l'homme et pour les infractions aux règles de sécurité au travail.

Après l'analyse des risques du pays d'origine, nous analysons dans un deuxième temps quels risques concernent effectivement nos fournisseurs et leurs sites de production. Pour les fournisseurs et leurs sites de production dans des pays à risque, un audit social valide est impératif pour l'évaluation. Si le fournisseur vient d'un pays qui n'est pas à risque, il faut au minimum un questionnaire d'auto-évaluation (SAQ) afin d'effectuer une première estimation des risques chez le fournisseur. Outre les risques spécifiques au pays, les résultats des audits antérieurs ainsi que notre influence sur le site de production en fonction de la capacité de production que nous occupons et de notre importance stratégique pour le fournisseur sont également pris en compte.

Outre les risques identifiés dans le pays/chez le fournisseur, la qualité, le prix, la performance, la transparence et la durabilité sont évidemment aussi des critères importants dans notre décision de travailler avec un fournisseur.

Audits, SAQ et CAP

Pour identifier les risques réels chez un fournisseur, nous utilisons différents outils. Il s'agit d'une part, d'audits sociaux et de questionnaires d'auto-évaluation (SAQ) et d'autre part, de visites sur les sites de production. Les résultats des rapports d'audit et des SAQ nous fournissent des informations importantes sur les conditions de production et les normes environnementales. Si les résultats doivent être améliorés ou si une correction est nécessaire, un plan d'action corrective (CAP) est mis en place.

Lors d'un audit social, des auditeurs indépendants et spécialement formés vérifient dans quelle mesure un site de production respecte les exigences de notre Code de conduite pour les fournisseurs. Un audit comprend la visite du site de production, la consultation des documents pertinents, des entretiens avec les travailleurs et les représentants des travailleurs ainsi qu'un échange avec la direction du site de production. Nous menons nos audits de manière « semi-annoncée ». Cela signifie que l'audit est effectué dans un délai connu d'un mois sans que l'entreprise ne connaisse la date précise. Cela permet de s'assurer que les bons interlocuteurs soient présents au moment de l'audit. Les résultats de l'audit sont ensuite consignés dans un rapport d'audit et transmis à notre département CR.

Les SAQ sont un autre outil à notre disposition pour les SAQ. Ils permettent d'évaluer les risques chez les fournisseurs à l'aide d'un questionnaire d'auto-évaluation et des réponses et preuves fournies.

Si un audit ou un SAQ révèle des divergences par rapport à notre Code de conduite pour les fournisseurs (appelées « Findings »), un plan d'action est défini pour y remédier. Nous suivons ces CAP (= Corrective Action Plan) avec le fournisseur. Un tel plan reprend tous les problèmes identifiés, les mesures correspondantes ainsi que les délais d'exécution. Nous conseillons et soutenons les entreprises au cours de ce processus. Nous les encourageons surtout à analyser les causes d'un problème et à définir des mesures correctives à court et à long terme. Seul le fournisseur est responsable de l'application des mesures correctives.

En cas de résultats d'audit critiques, nous réalisons le plus rapidement possible une visite supplémentaire sur le site de production. De nombreuses constatations peuvent uniquement être effectuées sur place. Nous effectuons alors une analyse pour évaluer dans quelle mesure les résultats de l'audit sont causés par les activités de Marc Cain.

Mécanisme de plainte

Le mécanisme de plainte est un autre outil à notre disposition. Il donne aux travailleurs de nos sites de production la possibilité de dénoncer de manière anonyme des infractions au Code de conduite des fournisseurs. Depuis 2021, il existe le mécanisme de plainte de l'amfori BSCI. Afin de faciliter l'accès à ce mécanisme, nous travaillons depuis 2023 avec un autre prestataire qui couvre spécifiquement nos pays producteurs. À l'avenir, notre mécanisme de plainte devrait ainsi être disponible dans tous nos pays producteurs.

Responsible Exit

Si la collaboration avec un fournisseur venait à prendre fin, nous procédons selon la méthode du « Responsible Exit ». L'arrêt responsable de la collaboration est ici une priorité. Cela signifie que des mesures sont prises à temps pour réduire au maximum ou pour atténuer les répercussions négatives sur les sites de production et donc sur les travailleurs. La durée de la collaboration commerciale, le volume de production et les dépendances jouent ici un rôle important. L'arrêt d'une collaboration est la dernière issue lorsqu'un fournisseur ne montre pas de volonté et d'envie d'effectuer des améliorations en cas de résultats d'audit critiques.

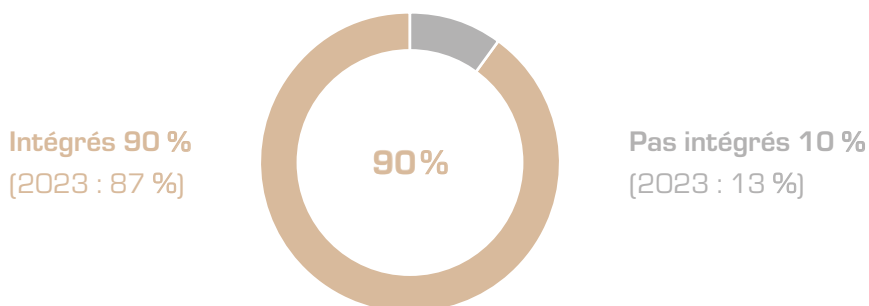
NOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ SOCIALE

Marc Cain attache une grande importance à ce que ses produits soient fabriqués dans des conditions de travail équitables et sûres. Le travail des enfants et le travail forcé sont inacceptables pour nous. Dans la chaîne d'approvisionnement, notre Code de conduite pour les fournisseurs doit être respecté ; il reflète notre vision du développement durable ainsi que nos valeurs d'entreprise. Nous avons identifié un risque élevé pour les ateliers de confection. Le degré d'automatisation y est faible et les conditions de travail peuvent être fortement influencées par le pays de production. Notre influence est la plus forte auprès de nos fournisseurs directs. C'est pourquoi nous nous sommes fixé pour objectif, dans un premier temps, d'intégrer l'ensemble de nos fournisseurs de produits finis ainsi que leurs sites de production dans notre processus de conformité sociale. Dans un second temps, nous visons une « bonne » conformité sociale. Dans l'évaluation, chaque fournisseur n'est jugé que sur la base de son site de production le moins performant.

NOTRE OBJECTIF : 100 % DE NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX DIRECT POUR LES PRODUITS FINIS INTÉGRÉS AU PROCESSUS DE CONFORMITÉ SOCIALE D'ICI LA FIN 2024

En 2024, nous avons presque atteint cet objectif. Pour les fournisseurs non intégrés dans le processus de conformité sociale, soit la fin de la relation commerciale était imminente, soit les fournisseurs produisaient dans des ateliers non approuvés par Marc Cain, soit aucun audit valide ou questionnaire d'auto-évaluation (SAQ) n'était disponible.

**Atteinte de l'objectif : intégration des fournisseurs directs
dans notre processus de conformité sociale**

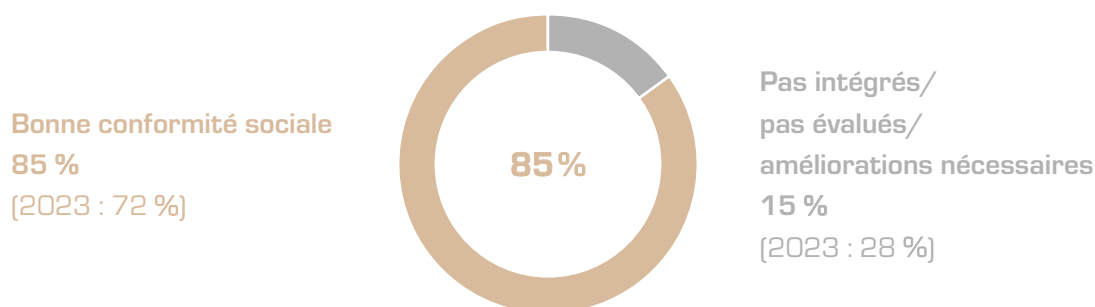


Grâce à de nouveaux processus améliorés, ainsi qu'à une base de données plus fiable et donc à une meilleure transparence, nous pouvons désormais agir de manière plus ciblée.

**NOTRE OBJECTIF : 100 % DES PARTENAIRES COMMERCIAUX
DIRECTS POUR LES PRODUITS FINIS ONT UNE BONNE
CONFORMITÉ SOCIALE D'ICI LA FIN 2025**

La transparence ne peut être qu'une première étape. L'essentiel est que les fournisseurs mettent en œuvre et respectent notre Code de conduite dans l'ensemble de leurs sites de production. Le niveau actuel d'atteinte de l'objectif montre que cela a été réussi pour presque tous les fournisseurs intégrés. 85 % de nos partenaires commerciaux peuvent présenter un audit social (selon les normes amfori BSCI, Fair Wear, GOTS, SMETA, SA8000 ou SLCP) ou un SAQ pour leurs sites de production, qui soit fonctionnent conformément au Code de conduite pour les fournisseurs, soit font l'objet de recommandations d'amélioration non urgentes.

Atteinte de l'objectif : bonne conformité sociale



En ce qui concerne les sites de production des fournisseurs, la situation était la suivante : en 2024, nous avons travaillé avec 91 sites de production pour un total de 61 fournisseurs directs de produits finis. Parmi ceux-ci, 78 entreprises étaient intégrées à notre processus de conformité sociale. La majeure partie des sites de production (57) a été auditée sur la base de la norme amfori BSCI. Les autres audits sociaux (20) ont été effectués selon d'autres normes. Pour les fournisseurs situés dans des pays à faible risque en matière sociale, nous acceptons, à la place d'un audit, un SAQ conforme au standard amfori BSCI. L'année dernière, nous avons mis en œuvre l'harmonisation de l'évaluation des résultats des SAQ ainsi que des audits externes.

	2023	2024
Sites de production (confection)	91	87
Sites de production intégrés dans notre processus de conformité sociale	78	78
avec audit social valide	68	67
• Norme Amfori BSCI • Autres normes d'audit (Fair Wear, GOTS, SA8000, SLCP, SMETA)	52 16	47 20
avec SAQ valide	10	11
• SAQ Amfori BSCI • Ancien format interne de SAQ	0 10	10 1
Résultats d'audit / de SAQ*		
• Conforme au Code de conduite • Largement conforme au Code de conduite • Améliorations recommandées • Améliorations nécessaires • Inacceptable	28* 9* 29 2 0	13 40 21 3 1
Sites de production non intégrés	13	9

Neuf sites de production appartenant à six fournisseurs au total n'étaient pas intégrés dans le processus de conformité sociale. Parmi eux, trois fournisseurs ont eu recours à de la sous-traitance non conforme au contrat. Deux fournisseurs étaient déjà en phase finale de sortie (processus d'exit), si bien qu'aucune nouvelle preuve de conformité sociale n'a été demandée, et un fournisseur n'a pas fourni la preuve requise. Grâce à de nouvelles améliorations de processus mises en œuvre, la sous-traitance non conforme aux contrats devrait être évitée à partir de 2025.

Les résultats des sites de production dans le cadre du processus de conformité sociale montrent qu'en 2024, 13 des ateliers évalués travaillaient en conformité avec notre

*Les exigences pour obtenir le résultat « Conforme au Code conduite » ont été relevées l'année dernière, de sorte que certains fournisseurs sont désormais évalués comme « Largement conforme au Code de conduite » sur la base de leur résultat d'audit.

Code de conduite. 40 ateliers étaient globalement conformes à nos normes sociales, 21 confectionneurs ont fait l'objet de recommandations d'amélioration, 3 sites de production nécessitaient des améliorations et 1 site de production a été jugé inacceptable en matière de conformité sociale.

Le résultat d'audit inacceptable concerne exclusivement des violations de la sécurité au travail, pour lesquelles le fournisseur n'a entrepris aucun effort afin d'y remédier. En outre, des défauts de qualité et des retards de livraison se sont produits sur une période prolongée, ce qui nous a finalement conduits à mettre fin à la relation avec ce fournisseur.

Parmi les deux fournisseurs nécessitant des améliorations, l'un a fermé son site pour des raisons personnelles liées au propriétaire. Pour l'autre, des violations critiques ont été constatées dans différents domaines : notamment des clauses non conformes dans les contrats de travail, un écart de rémunération entre hommes et femmes à travail égal, l'absence de protection spécifique pour les femmes enceintes, des erreurs de calcul entraînant une rémunération réduite, ainsi qu'un congé insuffisant pris de manière continue. Nous avons visité personnellement le site de production. La direction ainsi qu'une partie des employés ont été formés sur les sujets mentionnés. Nous avons mis en place un mécanisme de réclamation permettant aux travailleurs de déposer des plaintes de manière anonyme. Au cours de l'année 2024, aucune plainte n'a été introduite.

APERÇU DE NOS OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE :

Objectifs	Année visée	Statut 2024
100 % des partenaires commerciaux directs pour les produits finis sont intégrés dans le processus de conformité sociale*	2024	90 %
100 % des partenaires commerciaux directs pour les produits finis présentent une bonne ** conformité sociale	2025	85 %

* Être intégré dans notre processus de conformité sociale signifie que nous connaissons les confectionneurs des fournisseurs et que tous les confectionneurs disposaient d'un audit/SAQ valide et accepté en 2024. Si un confectionneur d'un fournisseur n'a pas d'audit valide, le fournisseur dans son ensemble est considéré comme non intégré.

** Une bonne conformité sociale signifie que le fournisseur a obtenu comme résultat de l'audit ou du SAQ la note A, B, C ou la mention « bien » (en cas d'audit qui n'est pas noté selon la classification A, B ou C) pour tous ses sites de production.

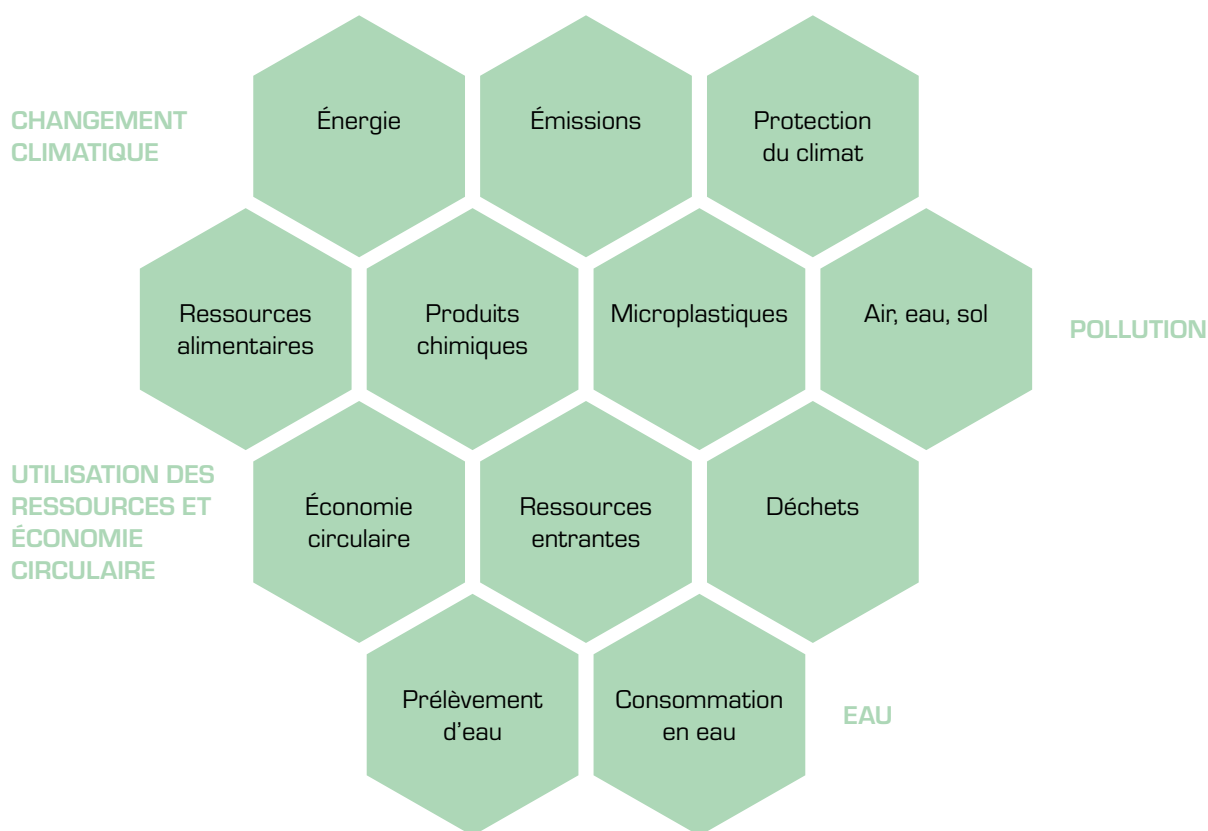


Environne- ment

Grâce à **une coopération** avec
un **prestataire de services de réparation**,
nos clientes peuvent prolonger
la durée de vie de leurs pièces préférées

NOTRE GESTION RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT

En 2024, dans le cadre d'une analyse de matérialité, nous avons examiné de manière systématique les impacts environnementaux potentiels de nos propres activités commerciales ainsi que les risques pouvant résulter des évolutions environnementales pour notre entreprise. Il en est ressorti que des thèmes tels que le changement climatique, la pollution, les ressources en eau et marines, ainsi que l'utilisation des ressources et l'économie circulaire sont considérés comme matériels pour Marc Cain. Dans ce contexte, nous avons pour ambition de mettre en œuvre des mesures ciblées afin de réduire progressivement les impacts environnementaux de nos activités.



CHANGEMENT CLIMATIQUE – ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Les gaz à effet de serre contribuent de manière importante au changement climatique. Ils se forment notamment lors de la combustion de combustibles fossiles ou de la déforestation. Les effets du changement climatique menacent de plus en plus la vie des personnes, des animaux et des plantes, par exemple avec des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents. Nous avons conscience du fait que la production de nos produits Marc Cain entraîne une certaine quantité d'émissions de CO₂ tout au long de la chaîne de valeur. Dans la chaîne d'approvisionnement amont, des émissions sont générées lors de la production de nos matières premières, lors de la fabrication de nos articles, ainsi qu'au sein de notre propre site. De la même façon, des émissions surviennent dans la chaîne aval lors du transport de nos marchandises vers les clients, lors de l'entretien des produits et enfin lors de leur élimination.

Pour assurer de la transparence et apporter des solutions, nous commençons par évaluer notre consommation d'énergie et les émissions qui y sont liées. Nous nous concentrons actuellement sur les volumes de consommation en Allemagne : le site de Bodelshausen ainsi que nos magasins et showrooms en Allemagne.

Le thème de la réduction des émissions est déjà une priorité depuis quelque temps chez Marc Cain. Nous utilisons par exemple en partie de l'énergie provenant de sources renouvelables et cherchons à mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie. Afin d'agir de manière encore plus ciblée, Marc Cain prévoit de se faire certifier selon la norme ISO 50001. Pour cela, nous mettons en place un système de gestion de l'énergie.

Mais nous agissons également à une plus petite échelle : Marc Cain offre à ses collaborateurs des possibilités pour réduire leur empreinte carbone personnelle avec des initiatives comme le vélo professionnel ou la mise en relation des navetteurs.



ISO 50001 – une norme internationale pour la gestion de l'énergie

L'objectif d'une certification selon cette norme est d'améliorer l'efficacité énergétique ainsi que de réduire les coûts et les impacts environnementaux.

Pour cela, les flux énergétiques sont enregistrés de manière systématique et des mesures d'amélioration sont mises en œuvre. La certification est valable trois ans, mais doit être contrôlée par des audits annuels.



Sources d'énergie au siège de Bodelshausen ainsi que dans les boutiques en Allemagne

Outre le fioul et le gaz naturel, Marc Cain utilise aussi des pellets issus de bois certifié pour le chauffage et génère du courant à l'aide de sa propre installation photovoltaïque (= électricité solaire) et de sa propre centrale de cogénération. En plus de cela, nous achetons également de l'électricité et nous utilisons le chauffage urbain.

Consommation d'énergie en fonction des sources d'énergie (en kWh)	2023	2024
Consommation directe d'énergie	9 557 907	8 364 467
Fioul	464 400	710 603
Gaz naturel (y compris consommation par la centrale de cogénération)	7 103 832	5 746 573
Pellets de bois	1 344 000	1 152 000
Courant généré par notre centrale de cogénération	93 123	54 324
Courant généré par notre installation PV	552 552	436 267
Consommation indirecte d'énergie	5 681 352	5 709 243
Électricité achetée en plus	5 678 550	5 618 246
Chauffage urbain	2 802	90 997
Parc de véhicules Marc Cain	1 174 817	854 560
Essence	356 057	375 675
Diesel	795 887	470 644
Gaz liquéfié (propane pour le fonctionnement du chariot élévateur à gaz)	21 230	2 983
Consommation de courant pour les véhicules électriques	1 643	5 258
Consommation d'énergie totale	16 414 076	14 928 270

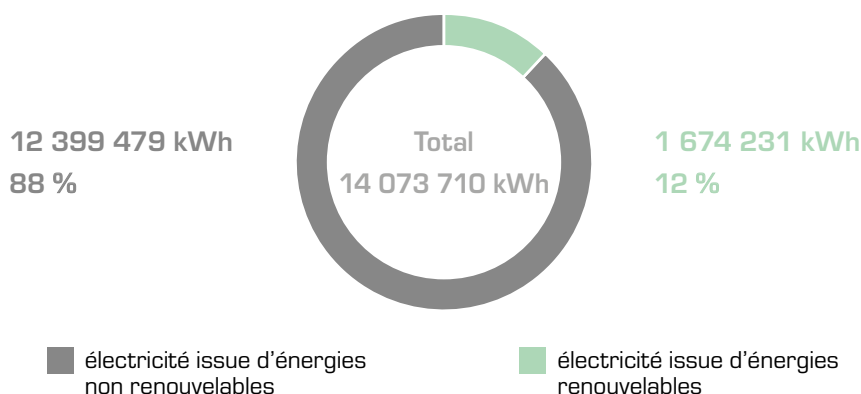
En 2024, le siège social à Bodelshausen et les surfaces de vente Marc Cain en Allemagne ont consommé au total 14 928 270 kWh (2023 : 16 414 076 kWh*) d'énergie.

Une grande partie de la consommation d'énergie provient des bureaux avec leur propre cantine, de la production pour le fonctionnement des machines à tricoter, des imprimantes et des machines pour l'application des apprêts et de la génération de vapeur. L'énergie est également utilisée pour un magasin d'usine, notre centre logistique, les surfaces de stockage et toutes les surfaces de vente en Allemagne. De la même façon, la consommation de carburant de la flotte de véhicules Marc Cain est également prise en compte dans les consommations. Afin d'assurer la récupération de chaleur, une chaudière à vapeur dans le hall de production permet d'utiliser la vapeur condensée en eau pour chauffer l'eau dans les bâtiments du siège social de Bodelshausen. L'air vicié sortant des systèmes d'aération est également réutilisé pour la récupération de chaleur, ce qui permet de consommer moins d'énergie supplémentaire pour le chauffage.

*Les consommations d'énergie sont en partie basées sur l'année 2023 ou il s'agit d'estimations à partir des valeurs moyennes et des différentes superficies, car la consommation exacte pour 2023 n'était pas disponible.

Si l'on considère la consommation totale d'énergie hors notre parc de véhicules, 1 674 231 kWh (2023 : 1 896 552 kWh) proviennent d'énergies renouvelables (photovoltaïque et pellets de bois). Cela représente 12 % (2023 : 13 %). 88 % (12 399 479 kWh) de l'énergie est issue de sources non renouvelables (fioul, gaz naturel, électricité produite par la centrale de cogénération et chauffage urbain). L'électricité achetée en plus est incluse. Comme le mix électrique n'est pas connu, il est comptabilisé parmi les énergies non renouvelables.

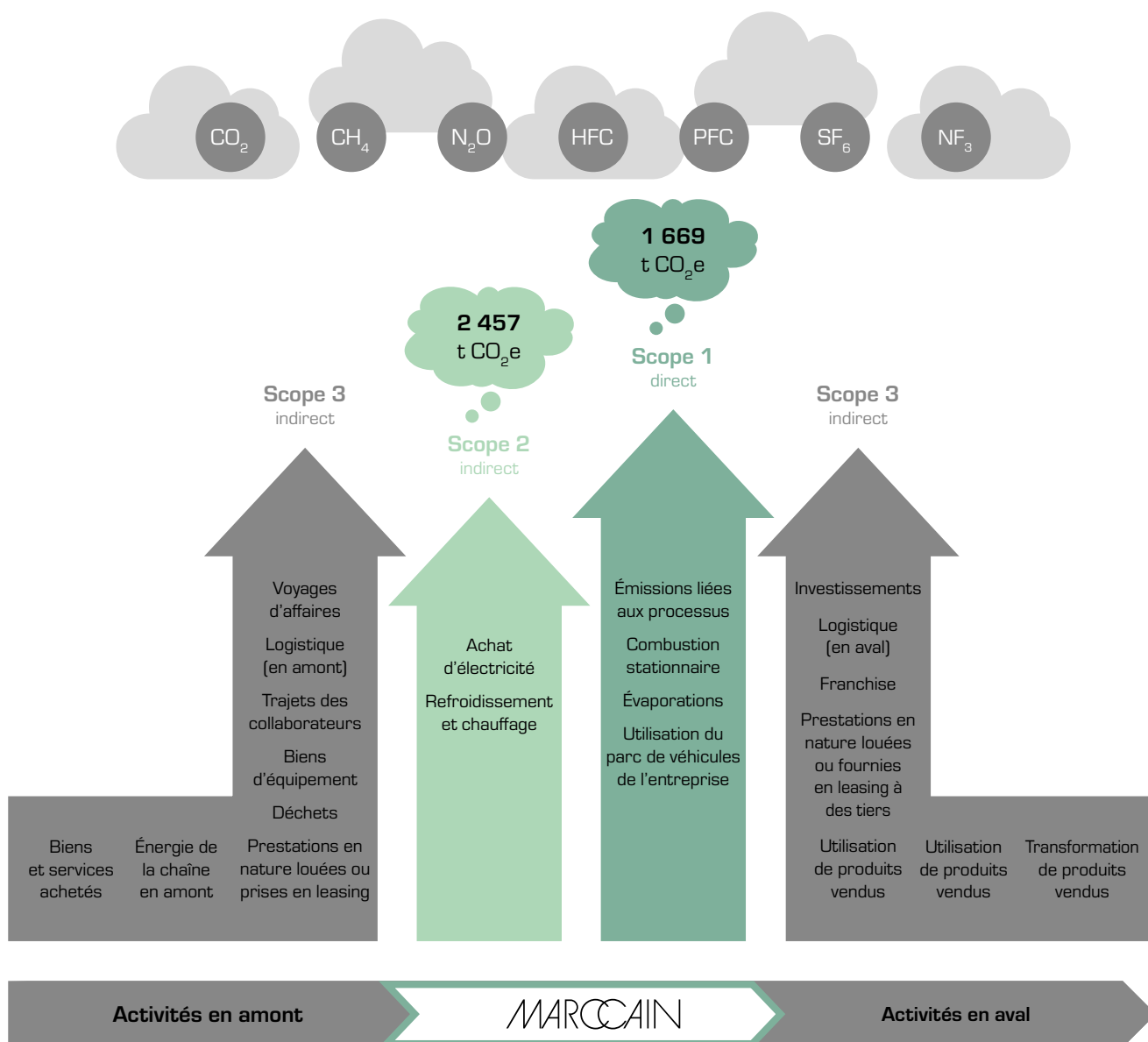
**Énergies renouvelables versus énergies non renouvelables –
consommation d'énergie (en kWh) sur le site de Bodelshausen
et dans les boutiques en Allemagne (hors parc de véhicules)**



Nos émissions

À l'échelle internationale, le Greenhouse Gas (GHG) Protocol a été établi comme norme pour aider les entreprises à mesurer les émissions de gaz à effet de serre causées par leur activité et à les rendre comparables. Pour cela, les émissions sont divisées en trois catégories, appelées « scopes », selon qu'elles sont directement ou indirectement causées par l'entreprise.

Aperçu des scopes et des émissions tout au long de la chaîne de valeur sur la base du GHG Protocol*



* <https://ghgprotocol.org/corporate-standard>

Dans le **scope 1**, nous retenons les **émissions directes** de sources d'énergie qui se trouvent sous le contrôle direct de Marc Cain. Dans le bilan 2024, cela comprend la consommation de fioul, de gaz naturel et de pellets de bois pour la production de chaleur, pour le fonctionnement de notre centrale de cogénération et pour notre production. À cela s'ajoutent les carburants pour les véhicules de notre parc de véhicules et pour le groupe électrogène d'urgence (essence, diesel et propane). En 2024, les émissions directes de gaz à effet de serre ont atteint 1 669 tonnes d'équivalents CO₂ (2023 : 1 979 tonnes d'équivalents CO₂).

Le **scope 2*** comprend nos **émissions indirectes**. Celles-ci sont causées par nos activités, mais leur source est attribuée à une autre entreprise. Par exemple le courant que nous consommons, mais qui est produit par un fournisseur d'électricité. Outre le courant acheté pour nos processus quotidiens ou pour les véhicules électriques de notre parc de véhicules, nous comptons également le chauffage urbain acheté. En 2024, nos émissions dans le scope 2 s'élevaient à 2 457 tonnes d'équivalents CO₂ (2023 : 2 494).

Émissions des scopes 1 et 2 (en t CO ₂ e)	2023	2024
Scope 1/Scope 1	1 979	1 669
Consommation directe d'énergie	1 600	1 387
Parc de véhicules Marc Cain	379	282
Scope 2	2 494	2 457
Consommation indirecte d'énergie	2 494	2 457
Total des émissions des scopes 1 et 2	4 473	4 126

Les émissions du **scope 3** comprennent également les émissions indirectes de gaz à effet de serre. Elles sont produites tout au long de la chaîne de valeur et ne relèvent pas du contrôle direct de Marc Cain. Elles sont produites d'une part dans la chaîne de valeur en amont, par exemple lors de la production des matières premières que nous achetons, mais également dans la chaîne de valeur en aval, lors de l'élimination des textiles. Malgré l'absence de contrôles sur les sources d'émissions du scope 3, nous pouvons avoir une influence indirecte sur ces émissions, par exemple en choisissant les matériaux que nous utilisons. Pour de nombreuses entreprises, l'évaluation de ces émissions est très compliquée en raison de l'accès indirect aux données. C'est pourquoi le scope 3 n'a pas été évalué chez Marc Cain en 2024.

*Lors du calcul des émissions de gaz à effet de serre dans le scope 2, nous avons appliqué la méthode basée sur le site. Les facteurs d'émission de CO₂ utilisés proviennent de bases de données officielles (base de données GEMIS 5.0 du programme de promotion allemand de l'efficacité énergétique et des ressources dans l'économie 2022).



Qu'entend-on par équivalents CO₂ (CO₂ e) ?

Outre le dioxyde de carbone (CO₂), il existe quelques autres gaz à effet de serre (méthane CH₄, protoxyde d'azote N₂O et gaz fluorés), qui sont émis lors de différentes étapes de la production et qui contribuent au réchauffement de la terre et au changement climatique. L'équivalent CO₂ est une unité de mesure, qui regroupe les différents gaz à effet de serre. Elle permet d'uniformiser et de rendre comparable l'impact sur le climat des différents gaz. Cette unité de mesure est basée sur l'impact du dioxyde de carbone.

Nos mesures pour réduire les émissions

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous avons déjà pris des mesures au cours des dernières années. Tous les luminaires sont ainsi progressivement remplacés par des éclairages DEL, et l'allumage ainsi que l'extinction de l'éclairage au plafond sont commandés par des détecteurs de mouvement.

Depuis 2015, une borne de recharge électrique est également installée dans notre magasin d'usine Marc Cain sur le site de Bodelshausen. Nos clients et nos collaborateurs peuvent ainsi confortablement recharger leur voiture pendant la durée de leurs achats ou pendant le travail. Nous nous efforçons également constamment d'identifier et de mettre en œuvre les optimisations qui permettent de lutter contre le changement climatique. Notre installation photovoltaïque produit de l'électricité qui est comptabilisée parmi les énergies renouvelables. D'une part, l'électricité est comptabilisée dans le scope 2, car selon le Ministère allemand de l'Environnement, des émissions de CO₂ sont générées par les panneaux monocristallins. D'autre part, ceux-ci permettent également d'éviter des émissions de CO₂e. En 2024, notre production d'énergie solaire nous a permis d'économiser env. 315 tonnes d'équivalents CO₂ (2023 : env. 390 t CO₂e). Pour ce calcul, nous nous sommes basés sur notre propre consommation de l'énergie solaire produite évaluée à l'aide du facteur d'évitement des émissions de CO₂ indiqué par le Ministère allemand de l'Environnement (0,690 kg CO₂e/kWh).



DHL GoGreen

Depuis mai 2015, nous expédions tous nos colis aux consommateurs finaux par DHL GoGreen. Grâce à cette compensation supplémentaire pour chaque colis envoyé, nous nous engageons pour des projets de protection du climat soutenus par DHL. En 2024, nous avons compensé un total de 156,54 tonnes d'équivalents CO₂ (2023 : 106,97 t CO₂e) par des produits et des services GoGreen.

NOTRE CONTRIBUTION À LA RÉDUCTION DE LA POLLUTION

Dans la production textile, de nombreux processus tout au long de la chaîne de valeur doivent être pris en compte, car ils peuvent contribuer à la pollution de notre environnement. L'air, l'eau et les sols peuvent être pollués par différentes sources que nous avons déjà décrites dans les chapitres précédents. Les émissions de gaz à effet de serre, les déchets textiles et l'utilisation d'emballages en plastique ne sont qu'une partie de ces sources de pollution. La principale cause de pollution dans la production de vêtements est l'utilisation de produits chimiques qui peuvent souiller les eaux usées et donc polluer l'eau et les sols.

Notre gestion des produits chimiques

Pour assurer la résistance des couleurs et la longévité de nos articles, pour qu'ils aient un toucher agréable, pour qu'ils soient confortables et pour qu'ils soient plus généralement faciles à fabriquer, nos matières premières comme les tissus et les fils ou le cuir sont teintés, tannés, lavés et pourvus d'un apprêt. Les produits chimiques utilisés pour cela peuvent avoir des impacts négatifs sur les eaux usées. Cela vaut pour notre propre production et pour la chaîne logistique en amont. C'est pourquoi une gestion responsable des produits chimiques est très importante pour nous. Nos déchets aussi peuvent contenir des substances dangereuses qui ont des conséquences négatives sur l'environnement. Nous mettons en œuvre différentes actions pour identifier, réduire et si possible éliminer ces sources de pollution dues à nos activités. Pour cela, Marc Cain a fixé des limites supérieures ou des interdictions d'utilisation pour les produits chimiques qui sont utilisés dans les processus de production. Nous reconnaissons la MRSL (Manufacturing Restricted Substances List) de ZDHC et nous exigeons également de notre chaîne logistique qu'elle la respecte.

Une utilisation non conforme des produits chimiques peut entraîner une pollution des nappes phréatiques par les substances dangereuses présentes dans les eaux usées. Les eaux usées restent donc une source majeure de pollution de l'environnement. Idéalement, le respect de la MRSL de ZDHC et de la directive de ZDHC sur les eaux usées devrait éviter que l'eau utilisée dans les processus de production tout au long de notre chaîne logistique soit polluée par des substances chimiques dangereuses. Pour nos articles Rethink Together, nous exigeons d'ores et déjà des preuves du respect de ces prescriptions. À l'avenir, cette exigence devrait également être étendue aux processus de production de tous nos articles.

Sur notre propre site de production, nous nous efforçons de réduire encore l'utilisation de produits chimiques lorsque les technologies le permettent sans entraîner de perte de qualité. Lors du nettoyage à sec des articles issus de notre propre site de production par exemple, nous n'utilisons que de faibles quantités de perchloréthylène (PER). Ce produit chimique sert surtout à éliminer la saleté et la graisse des fibres naturelles comme la laine ou la soie, sans nuire à la qualité du textile. La quantité de PER utilisée dépend du type de fibre et du degré de salissure des articles après le tricotage. Ce processus de nettoyage s'effectue sans eau. De plus, le nettoyage à sec est réalisé en circuit fermé. Après le processus, aucun solvant n'entre donc en contact avec les personnes et l'environnement par le biais du produit. L'élimination du solvant, ce que l'on appelle le déchet PER, s'effectue séparément et selon des règles strictes. Depuis 2023, le nettoyage à sec avec du PER est en partie remplacé par une autre formule alternative qui est en grande partie biodégradable.

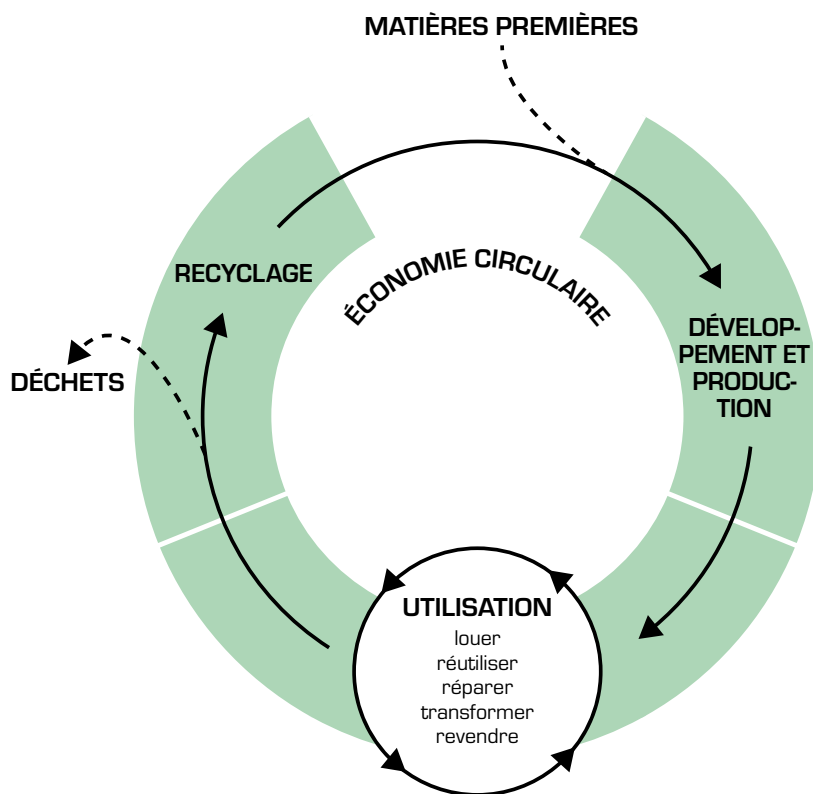


UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le choix d'une matière première pour les fils, les tissus et les composants prédétermine en grande partie les impacts environnementaux d'un vêtement. Pour les matières issues de ressources fossiles par exemple, l'extraction entraîne déjà des émissions CO₂ élevées. Les matières recyclées, en revanche, réduisent les impacts environnementaux négatifs qui résulteraient d'une production à partir de matières vierges.

Une qualité élevée des matières et du produit, ainsi qu'un design intemporel, permettent à un produit de rester en usage pendant longtemps. Outre la durabilité, d'autres aspects de l'économie circulaire entrent en jeu, tels que la réparabilité, la réutilisabilité ou encore la recyclabilité d'un produit. Enfin, notre gestion des textiles usagés et des déchets joue également un rôle essentiel pour maintenir les ressources dans le cycle le plus longtemps possible.

Mais outre nos produits, les emballages, comme par exemple les housses de protection ou les cartons utilisés pour l'expédition des marchandises Marc Cain, font eux aussi partie des ressources que nous utilisons et sont déterminants en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire.



Comment le choix des matières premières impacte l'utilisation des ressources ?

Lors de l'estimation des impacts de nos matériaux sur l'environnement, nous nous concentrons essentiellement sur la manière dont sont produites les matières premières. Des enjeux comme l'utilisation d'eau et de pesticides dans la culture des fibres végétales, l'utilisation de matières premières fossiles pour la fabrication de fibres synthétiques ou l'utilisation des sols pour la culture de plantes et l'élevage pour la production de laine sont ici cruciaux.

Afin de réduire les impacts sur l'environnement, nous nous sommes d'une part fixé des objectifs relatifs à différents types de fibres qui ont déjà été expliqués dans le chapitre « Produit ». Mais nous cherchons également à atteindre la durée de vie maximale de nos produits grâce à des exigences de qualité élevées et à des contrôles rigoureux et réguliers. Un processus de production innovant avec peu de déchets textiles comme celui de nos machines à tricoter à plat et circulaires sur notre site principal de Bodelshausen, réduit également la consommation de ressources inutiles.

L'évaluation des quantités montre que les fibres synthétiques (dont le polyester et le polyamide), le coton, les MMCF (principalement la viscose) et la laine sont les quatre fibres les plus utilisées chez Marc Cain.

Le mauvais bilan environnemental des **fibres synthétiques** résulte principalement de la consommation de pétrole, c'est-à-dire de matières premières fossiles. L'utilisation de polyester ou de polyamide recyclé par exemple réduit au moins l'utilisation de nouveau pétrole, ce qui correspond à notre objectif « 50 % de fibres synthétiques plus durables d'ici 2025 ».

Par rapport aux fibres synthétiques, le coton, qui est une fibre naturelle, est issu de matières premières renouvelables. L'impact négatif du coton provient plutôt des monocultures, d'une utilisation inefficace de l'eau et de l'utilisation de pesticides ou d'engrais synthétiques. Nous luttons contre cela grâce à notre objectif d'« utilisation de 100 % de coton plus durable d'ici 2025 », car ce **coton** plus durable prend en compte la santé des sols, l'utilisation efficace de l'eau par l'irrigation au goutte-à-goutte par exemple, et la biodiversité.

Les MMCF sont produites à partir de cellulose qui est le plus souvent extraite du bois. Outre la déforestation et la perte de biodiversité que cela implique, l'utilisation de produits chimiques toxiques lors des processus de fabrication a également un impact négatif. Ici aussi, nous misons sur davantage de **fibres cellulosiques régénérées** plus durables pour atteindre notre objectif de 50 % d'ici 2025. Ces fibres ne sont pas en contradiction avec la biodiversité et la capacité de régénération de la forêt et sont le plus souvent produites dans des cycles d'eau et de produits chimiques fermés.

Le quatrième plus grand groupe de fibres chez Marc Cain est la laine, une matière première qui est souvent associée à l'absence de bien-être animal, une utilisation intensive des sols pour l'élevage et une perte de biodiversité. Nous essayons de réduire ces impacts négatifs sur les animaux et l'environnement par les deux objectifs que nous nous sommes fixés concernant les fibres d'origine animale, notamment l'objectif : 100 % de **laine mohair** plus durable d'ici 2025. Renoncer aux élevages intensifs réduit en outre les risques pour les sols et les étendues d'eau autour des élevages.

Que faire au niveau de la conception et de la production ?

Haute qualité pour un plaisir qui dure

L'un des aspects de l'économie circulaire est la longévité d'un produit. Nos clientes ont confiance dans la qualité des produits qu'elles achètent chez nous. Tous les matériaux sont par exemple testés dans notre propre laboratoire à Bodelshausen afin de vérifier qu'ils respectent nos exigences de qualité très strictes. Des critères de contrôle typiques sont le comportement de boulochage, la résistance à la lumière et au lavage et la résistance au frottement. Les matériaux sont uniquement validés pour la production s'ils réussissent ces tests.

Outre les essais physico-techniques en laboratoire, les vêtements sont également testés portés pour s'assurer de leur longévité maximale et de leur confort. Les collaboratrices portent des articles tests et sont ensuite interrogées sur ce qu'elles ont ressenti en portant le vêtement. Cela permet d'effectuer des améliorations pour la production et d'optimiser le confort pour la cliente finale.

Des techniques de production innovantes réduisent les déchets dès le processus de création

Pour nos articles en maille qui sont entièrement produits sur notre site à Bodelshausen, nous utilisons la **technologie innovante « 3D-Knit and Wear »**. Cette méthode permet une utilisation optimale des ressources, car elle évite les pertes que cause habituellement la découpe d'un rouleau de tissu. Ces articles sortent pratiquement finis de la machine à tricoter. Ils sont fabriqués en une seule étape sans coutures et seuls les fils de début et de fin doivent encore être rentrés.

La technologie Fully Fashion fonctionne un peu différemment. Cette technologie permet non seulement d'obtenir des articles finis à la sortie de la machine à tricoter, mais également de fabriquer des pièces individuelles comme le devant, le dos, les manches et le col. Cette technologie aussi évite les déchets dus à la découpe. Les pièces préfabriquées sont cependant pourvues de rangs de mailles supplémentaires qui permettent de les identifier et de les stabiliser. Ces identifications permettent au confectionneur chargé d'assembler les pièces d'être sûr de coudre les bonnes pièces dans la bonne position. Ces rangs de mailles supplémentaires sont ensuite retirés par le confectionneur.

Comment allongeons-nous la durée d'utilisation ?

Consignes d'entretien et de réparation pour une plus longue durée de vie

La gestion responsable des ressources n'implique pas seulement de choisir des matériaux de haute qualité, mais également de bien les transformer. Pour une longue durée de vie, il est également important que le vêtement soit correctement entretenu et réparé par la cliente. Afin d'aider nos clientes à prendre soin de leurs vêtements préférés, elles trouveront sur notre site Internet des vidéos d'entretien et de réparation dans lesquelles des expertes de notre laboratoire et du service de réparation partagent des trucs et astuces, par exemple pour laver correctement les vêtements Marc Cain, pour éliminer les taches en douceur et pour repriser les petits trous de manière pratiquement invisible.

Lancement de la coopération avec le prestataire de services de réparation Cashmere Spa

Depuis la fin de l'année dernière, nos clientes peuvent faire remettre en état leurs vêtements particulièrement appréciés par le prestataire professionnel de services d'entretien et de réparation Cashmere Spa à un tarif préférentiel, notamment en cas de dommages, par exemple causés par des mites. Ce service est assuré en Allemagne, mais il est proposé aux clientes du monde entier. De plus amples informations ainsi que les coordonnées sont disponibles sur notre site Internet.



Nos articles+

Lors du développement des collections, nous veillons toujours aux besoins en matières et vérifions si des matières résiduelles intemporelles issues de saisons précédentes peuvent être utilisées pour la production d'articles basiques aux designs simples.

Excédents de tissus et de composants

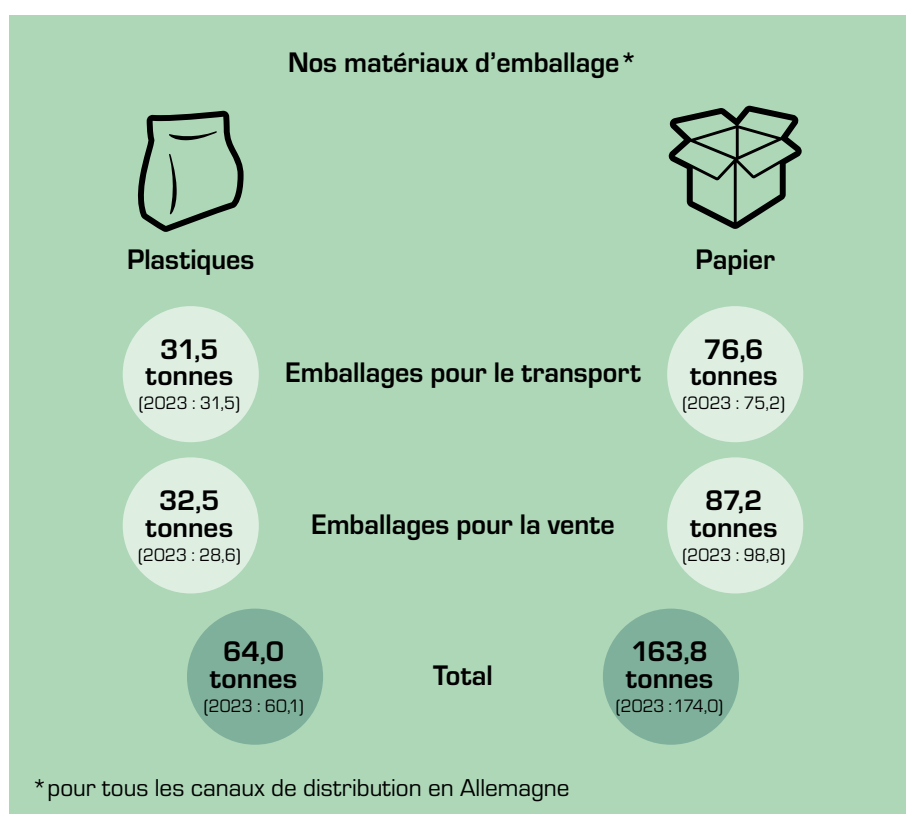
Les tissus, les fils, les jerseys qui restent après le processus de production saisonnier ou qui viennent des échantillonnages en cours, sont une nouvelle fois examinés et contrôlés afin d'être éventuellement réutilisés la saison suivante. Les anciens excédents de stock partent chez des acheteurs spécialisés, dans des écoles supérieures ou sont également donnés en petites quantités à des associations caritatives. Nous souhaitons en effet faire en sorte que nos excédents soient revalorisés au mieux.

Gestion des invendus

Notre but est évidemment d'adapter précisément la quantité de nos marchandises aux besoins et à la demande de nos clientes. Malgré nos efforts, à la fin de chaque saison, il nous reste des prototypes et des échantillons ainsi que des articles qui n'ont pas été vendus. Afin de revaloriser au mieux ces marchandises, Marc Cain suit un processus de revalorisation établi depuis plusieurs années : dans un premier temps, nos marchandises sont disponibles env. 10 mois dans notre boutique en ligne. Ensuite, elles sont proposées comme 1^{er} ou 2^e choix dans notre magasin d'usine ou vendues à des prestataires tiers. Seules les marchandises qui ne peuvent plus être portées sont finalement remises à une entreprise de recyclage des textiles. Au cours de l'année à venir, nous souhaitons donc évaluer les volumes, définir des mesures supplémentaires afin de réduire la quantité d'articles invendus et rechercher des solutions de valorisation alternatives.

NOS MATÉRIAUX D'EMBALLAGE

Pour transporter nos produits de haute qualité de nos sites de production vers notre entrepôt et pour les expédier ensuite vers nos clients, il est nécessaire de les protéger contre les influences négatives comme la saleté, l'humidité ou d'autres sources de perte de qualité. Nous distinguons les emballages de transport qui sont utilisés pour le transport de nos articles entre les sites de production et Marc Cain et entre Marc Cain et les revendeurs et les emballages de transport qui, via la vente en ligne, arrivent directement chez le consommateur final. À cela s'ajoutent encore différents emballages pour la vente, par exemple les sacs dans nos boutiques. Cette distinction nous permet d'effectuer des changements et des améliorations ciblés concernant les matériaux d'emballage.



Marc Cain réfléchit depuis quelque temps déjà à la question de la réduction des emballages et à la manière d'intégrer encore mieux les emballages à l'économie circulaire. Nous nous sommes donc fixé des objectifs concrets en matière d'emballages et nous avons déjà introduit quelques mesures.

L'une des premières mesures a été de ne plus utiliser que des matériaux recyclés pour nos emballages en plastique. De plus, après leur utilisation, ces emballages devraient rester dans le cycle grâce au processus de recyclage.

NOTRE OBJECTIF : 100 % D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE RECYCLÉ

Matériau des sacs en polyéthylène : réduction et maintien dans le cycle

Nous nous sommes nettement rapprochés de notre objectif de n'utiliser plus que des sacs en polyéthylène recyclé d'ici la fin de l'année 2025. Dans le domaine des achats de « perfectionnement passif », la transition est presque entièrement achevée. Fin 2024, nous ne disposons plus que de faibles stocks de sacs en polyéthylène non recyclé et uniquement dans les plus grandes et les plus petites tailles. Outre le changement de matériau, nous avons également réduit l'épaisseur de ces sacs, ce qui réduit fortement la quantité de plastique. Pour le domaine des achats « Marchandises », la transition vers un matériau plus fin et 100 % recyclé est encore en cours. Pour nos articles stockés sur cintre, la transition doit encore être réalisée.

I am a polybag made from 100% recycled material

**MY JOB IS TO PROTECT OUR VALUABLE GOODS ON THEIR JOURNEY.
PLEASE HELP CONTINUE THE CYCLE AND RECYCLE ME AGAIN.**

En 2024, nous avons optimisé les **housses de protection et d'expédition de nos articles suspendus** en augmentant la part de matériaux recyclés et en réduisant de moitié leur épaisseur. Ces housses intègrent ainsi une matière première qui, autrement, aurait été éliminée. Grâce à la réduction de poids, le volume potentiel de déchets est divisé par deux conformément aux principes de prévention et de réduction des déchets. De plus, ces housses de protection sont produites en Allemagne. Cela nous permet de minimiser les distances de transport et de réduire les impacts environnementaux négatifs.

Tant pour notre objectif relatif aux emballages plastiques recyclés que pour les autres objectifs, nous avons prévu d'élaborer un plan réaliste et clairement structuré et de suivre l'état d'avancement à l'aide d'indicateurs appropriés.

Nos autres objectifs concernant les emballages plastiques

100 % de réduction
des emballages jetables
non essentiels

20 % de réduction
des emballages jetables
en plastique

100 % des emballages jetables
en plastique intégrés dans
un circuit de recyclage

Utilisation minimale de 10 %
d'emballages réutilisables

Emballages en papier – meilleure recyclabilité des cartons de la boutique en ligne

Depuis fin 2024, de nouveaux **emballages en carton** sont utilisés pour l'expédition des **articles de la boutique en ligne** aux clientes finales. Ce matériau pourvu d'un label écologique n'est plus revêtu et peut ainsi être plus facilement recyclé. D'ici fin 2025, les articles de la boutique en ligne devraient tous être expédiés dans des emballages en carton plus écologiques.



Afin de réduire l'utilisation de boîtes en carton pour le transport B2B et même d'y renoncer totalement dans certains domaines, nous utilisons **des petites caisses de transport en plastique réutilisables et plus écologiques**. En pratique, cela signifie que les caisses sont envoyées pliées sur des palettes aux fournisseurs et aux entreprises et que ceux-ci nous les renvoient avec les produits finis. Les caisses ont une longue durée de vie et peuvent être utilisées durant de nombreuses années. Ces caisses sont utilisées pour l'expédition de composants et ont déjà fait la preuve de leurs avantages.



L'EAU COMME RESSOURCE

La consommation d'eau et la production d'eaux usées sont inévitables dans l'industrie textile. Les fibres naturelles doivent être lavées après leur extraction avant de pouvoir être transformées. Ce n'est qu'au moment de la teinture et des traitements dits de finition que les fils et les tissus acquièrent leurs belles couleurs, un toucher agréable ainsi qu'un aspect particulier. Nous sommes conscients du fait que de nombreuses régions du monde souffrent de pénuries d'eau et que l'eau est une ressource précieuse. C'est pourquoi une gestion responsable de l'eau et des eaux usées est très importante pour Marc Cain.

Actuellement, nous avons un impact sur la consommation directe d'eau pour notre propre production et sur l'utilisation de l'eau sur notre site de Bodelshausen. Les quantités d'eau consommées par la chaîne logistique plus éloignée sont difficiles à estimer. Pour le moment, nous nous consacrons donc davantage au thème des eaux usées et nous contrôlons l'utilisation des produits chimiques sur les sites de production. Dans la production de jeans en particulier, nos fournisseurs travaillent avec des machines ultramodernes et veillent à produire avec une faible consommation d'eau.

Nos actions et projets concernant l'eau

Jeans Digital Denim Print

Nos fournisseurs de denim ont développé une technique d'impression innovante et plus durable comme alternative au lavage traditionnel des jeans pour l'effet délavé : Le tissu de base non teinté est imprimé sur l'endroit et sur l'envers en fonction du plan de coupe, effets délavés compris. Pour cela, un jean délavé classique avec le look souhaité est photographié et son aspect est ensuite reproduit visuellement par impression numérique. Ce type de traitement s'effectue avec des encres certifiées GOTS, n'utilise pas du tout d'eau et est donc extrêmement respectueux des ressources. Hormis l'absence d'eau,



il permet également d'utiliser moins de produits chimiques et de réduire la consommation d'énergie des machines industrielles.

Marc Cain a commencé à utiliser cette technologie en 2023. Aujourd'hui, nos collections comprennent des articles en jean fabriqués selon cette méthode.

Citerne d'eau de pluie

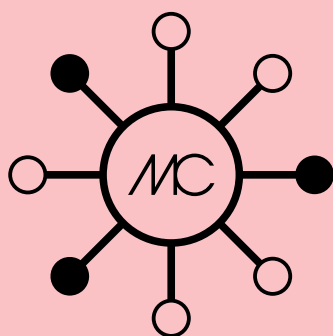
Marc Cain dispose d'une citerne d'eau de pluie sur le site de son siège social. Cette citerne permet de stocker jusqu'à 100 000 litres d'eau qui sont ensuite utilisés pour arroser nos espaces verts sur le site.



APERÇU DE NOS OBJECTIFS DANS
LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Afin d'aborder de manière systématique les risques et les opportunités en matière climatique, nous prévoyons à moyen terme de calculer l'entièreté de notre empreinte écologique, émissions du scope 3 comprises. Un meilleur tri de nos déchets et l'évaluation des quantités des différents déchets sont également prévus afin que nous puissions agir de manière plus ciblée.

Nos objectifs en matière d'emballages	Année visée	Statut 2024
Remplacement des sacs en polyéthylène par des sacs en 100 % matériau recyclé	2025	Pour le domaine PP, le changement a déjà eu lieu, pour les marchandises, il a commencé mais n'est pas terminé
100 % de cartons sans revêtement pour l'expédition des articles vendus en ligne	2025	Transition terminée



Parties inté- ressées

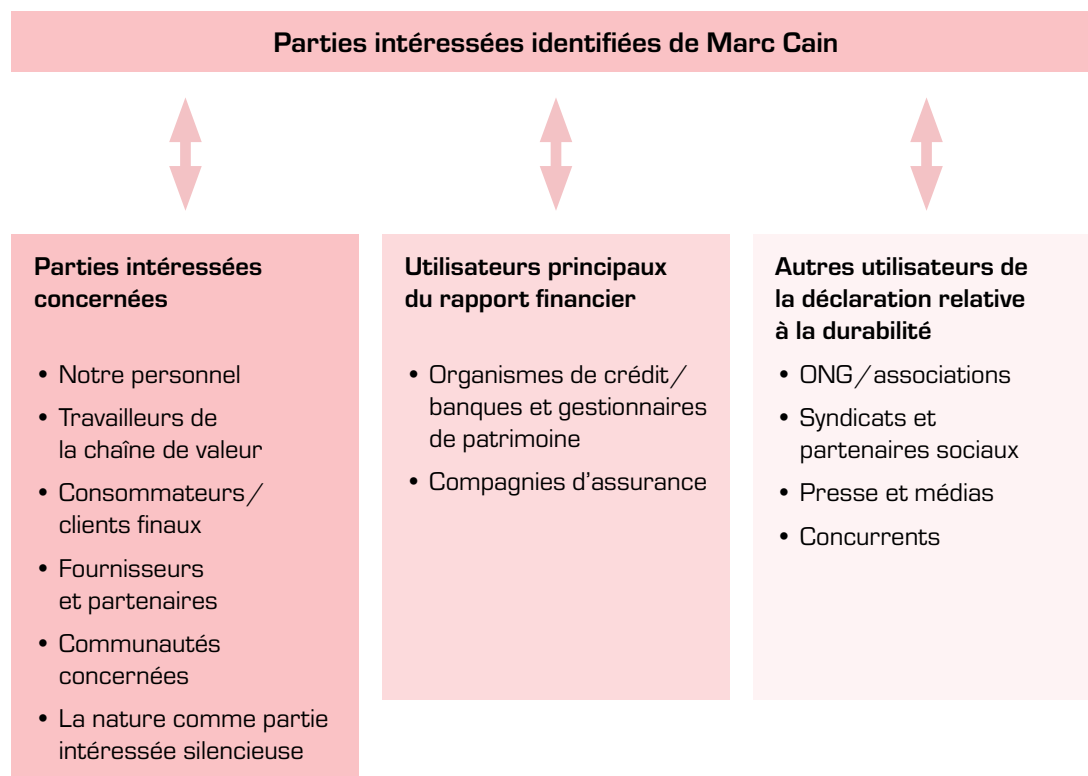
Marc Cain a effectué une **analyse de matérialité**
au sens entendu par la **CSRD**
(Corporate Sustainability Reporting Directive)

Introduction d'un « baromètre d'entreprise »
comme **outil de prévention** pour
la santé du personnel

NOS PARTIES INTÉRESSÉES

L'intégration optimale de toutes les parties intéressées dans nos activités pour orienter et mettre en œuvre notre politique de développement durable est un aspect clé de notre approche en matière de Corporate Responsibility. L'identification de nos parties intéressées et de leurs intérêts nous permet de détecter d'éventuels risques et de mieux les gérer. Une gestion orientée vers l'avenir exige des entreprises qu'elles ne répondent pas seulement aux exigences des clientes et des marchés, mais qu'elles soient également bien positionnées au regard des obligations légales dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance d'entreprise. L'engagement des parties intéressées est pour nous un processus continu d'écoute, d'échange et d'apprentissage. Pour cela, nous misons sur une communication claire et transparente. Nous considérons cela comme une opportunité de constamment nous améliorer et comme une valeur ajoutée pour toutes les personnes concernées et impliquées.

Dans le cadre de l'analyse de double matérialité, nous avons reconsidéré nos parties intéressées. Nous avons défini notre propre personnel, ainsi que nos fournisseurs et partenaires avec les collaborateurs au sein de la chaîne de valeur, ainsi que nos clientes et clients comme les groupes de parties intéressées particulièrement importants. Outre ces groupes de parties intéressées, la nature est également une partie intéressée silencieuse et il existe de nombreux groupes de personnes internes et externes à l'entreprise qui ont un intérêt dans les activités de Marc Cain ou qui peuvent être influencés par elles. Le dialogue avec ces parties intéressées s'effectue via de nombreux canaux de communication et par différentes formes de collaboration. Nos clientes finales sont cordialement invitées à nous faire part de leurs suggestions et questions sur le thème du développement durable à l'adresse e-mail sustainability@marc-cain.de.



NOS COLLABORATEURS

Nos collaborateurs sont au cœur de notre réussite et sont donc un groupe de parties intéressées particulièrement important. C'est pourquoi nous travaillons constamment à améliorer les conditions de travail et à créer un environnement dynamique avec des tâches intéressantes et un climat de travail valorisant et à offrir d'autres avantages.



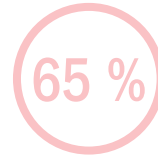
de nos collaborateurs
sont des femmes



de nos collaborateurs
sont employés en
Allemagne



c'est le temps
moyen passé dans
l'entreprise



des cadres sont
des femmes

CE QUE NOUS OFFRONS À NOS COLLABORATEURS

Promotion de l'évolution professionnelle et personnelle :

- Avec notre Marc Cain Academy, nous offrons à nos collaborateurs des offres variées et individuelles de formations continues
- Par ailleurs, nous aidons nos collaborateurs à trouver des solutions de garde pour leurs enfants et à concilier vie de famille et vie professionnelle

Promotion du sentiment de cohésion :

- Les fêtes d'été, de Noël ou les événements After Work permettent aux collaborateurs d'apprendre à mieux se connaître dans une ambiance détendue en dehors du bureau. En plus des événements d'équipes individuels, ils promeuvent également l'esprit d'équipe des collaborateurs
- Une application de communication interne pour les collaborateurs permet les échanges entre les départements, l'information et l'organisation ainsi qu'une communication d'entreprise transparente et constante

Avantages en matière de bien-être :

- Offres de cours de sport dans l'entreprise et aide financière pour l'adhésion à une sélection de salles de sport
- Vélo professionnel en leasing pour les collaborateurs
- Des plats frais, sains et le plus souvent régionaux dans le restaurant d'entreprise. Les propositions de recettes de collaborateurs sont toujours les bienvenues
- « relaxed start » le lundi matin (arrivée possible jusqu'à 10 h) et « early weekend » le vendredi après-midi (départ possible à partir de 14 h) et possibilité de télétravailler

- Une assurance maladie complémentaire d'entreprise permet aux travailleurs de bénéficier de remboursements supplémentaires pour leurs traitements et les aides pour la santé

LA FORMATION COMPTE POUR NOUS

En tant qu'employeur, Marc Cain est reconnu depuis de nombreuses années pour son engagement dans l'accompagnement de la formation des jeunes que ce soit en tant qu'entreprise formatrice, en tant qu'entreprise partenaire pour des études en alternance, ou encore à travers des stages proposés pour différentes filières d'études.

Formation de la nouvelle génération :

Actuellement, nous proposons des formations pour les métiers suivants :

- Spécialiste en informatique – intégration de systèmes
- Spécialiste en informatique – développement d'applications
- Spécialiste en logistique d'entrepôt
- Commercial vente en ligne
- Commercial en commerce de gros et commerce externe
- Commercial en commerce de détail
- Mécanicien de production
- Couturier textile et mode
- Cuisinier

Nos stagiaires dans le secteur de la vente en gros et du commerce externe passent 2-3 mois de leur temps de formation au sein du département CR.



Pour les apprentis dans l'atelier de tricot, Marc Cain a mis en place un atelier de tricot de formation dédié.



L'AVIS DE NOS COLLABORATEURS EST IMPORTANT POUR NOUS

Au printemps de l'année passée, les collaborateurs ont participé à une enquête. Ce baromètre d'entreprise permet d'évaluer les niveaux de charge et les ressources existants au sein de l'entreprise. En travaillant activement à des améliorations là où des points négatifs sont identifiés, l'objectif est d'améliorer les conditions de travail ainsi que la santé des travailleurs. Différents thèmes ont été abordés, tels que l'organisation du travail, l'environnement de travail et les tâches professionnelles. Des aspects liés aux relations sociales, au management et à la satisfaction au travail ont également été évalués. Le résultat global s'est révélé plutôt positif. L'ensemble du processus est réalisé par une partie tierce indépendante, qui accompagne également activement les améliorations potentielles dans certains domaines.



... en cas de problème

Avec l'application Marc Cain WhistleApp, nous avons créé un point de signalement pour permettre aux collaborateurs de signaler de manière anonyme et confidentielle des situations problématiques. Particulièrement pour les thèmes sensibles, il est souvent plus facile de transmettre ces signale-

ments à une personne indépendante. Un système semblable existe également pour les collaborateurs de notre chaîne logistique (mécanisme de plainte au chapitre Chaîne logistique). Pour l'année faisant l'objet de ce rapport, il n'y a eu aucun signalement.

Chez Marc Cain, il existe une responsable des droits humains, nommée et spécialement formée. La collaboration étroite entre cette déléguée, les responsables de l'application WhistleApp et les responsables du mécanisme de plainte permet d'enquêter sur les signalements et de prendre des mesures pour remédier aux dysfonctionnements.



NOS COLLABORATEURS EN CHIFFRES

	DE	BE	CH	NL	AT	USA	CAN	UK	Total
Nombre de collaborateurs *	887	11	6	10	12	8	45	7	986
dont des femmes	635	10	6	8	12	8	43	7	729
dont des hommes	252	1	0	2	0	0	2	0	257
dont des apprentis, des stagiaires, des bénévoles	57	0	0	0	0	0	0	0	57
dont des femmes	39	0	0	0	0	0	0	0	39
dont des hommes	18	0	0	0	0	0	0	0	18
Nombre de collaborateurs en fonction du groupe d'âge									
moins de 30 ans	175	1	0	1	0	0	5	0	182
30 – 50 ans	347	1	4	1	4	6	24	1	388
plus de 50 ans	365	9	2	8	8	2	16	6	416
Collaborateurs en CDD/CDI									
CDI	759	10	6	6	12	8	45	6	852
dont des femmes	552	9	6	4	12	8	43	6	640
dont des hommes	207	1	0	2	0	0	2	0	212
CDD	128	1	0	4	0	0	0	1	134
dont des femmes	83	1	0	4	0	0	0	1	89
dont des hommes	45	0	0	0	0	0	0	0	45
Nombre de collaborateurs en fonction du type de contrat									
Temps plein	664	5	2	4	5	4	25	4	713
dont des femmes	430	4	2	2	5	4	23	4	474
dont des hommes	234	1	0	2	0	0	2	0	239
Temps partiel	169	5	4	5	6	4	20	3	216
dont des femmes	161	5	4	5	6	4	20	3	208
dont des hommes	8	0	0	0	0	0	0	0	8
Intérimaires	54	1	0	1	1	0	0	0	57
dont des femmes	44	1	0	1	1	0	0	0	47
dont des hommes	10	0	0	0	0	0	0	0	10
Cadres	123	2	1	2	1	0	0	1	130
dont des femmes	79	1	1	1	1	0	0	1	84
moins de 30 ans	6	0	0	0	0	0	0	0	6
30 – 50 ans	36	0	1	0	0	0	0	0	37
plus de 50 ans	37	1	0	1	1	0	0	1	41
dont des hommes	44	1	0	1	0	0	0	0	46
moins de 30 ans	5	0	0	0	0	0	0	0	5
30 – 50 ans	19	0	0	0	0	0	0	0	19
plus de 50 ans	20	1	0	1	0	0	0	0	22
Couverts par une convention collective de travail **	94 %	100 %	100 %	100 %	100 %				
Demande de congé pour raisons familiales ***	99 % des employés ont droit à des congés pour raisons familiales 6 % ont demandé des congés pour raisons familiales (55 personnes)								
Personnes en congé parental	48								
Taux de rotation	11,5 %	15,4 %	0,0 %	41,2 %	0,0 %	11,8 % Fermeture de boutiques hormis aux USA, au Canada et en Grande-Bretagne			
Départs dans le monde	114	2	0	7	0	0	0	0	123

* Nombre par personne (Head Count)

** Couverture par conventions collectives ou référence aux conventions// en DE, 56 % sont soumis à une référence aux conventions collectives et 38 % sont couverts par une convention collective// AT, BE, CH et NL de tous les collaborateurs sont couverts par des conventions collectives

*** La demande de congé et le congé parental ont été calculés sans les USA, le Canada et la Grande-Bretagne

Dans le cadre d'entretiens réguliers avec nos collaborateurs (au moins une fois par an), tous les collaborateurs participent à une évaluation des performances.

NOTRE COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS



En 2019, nous sommes devenus membre de l'organisation **amfori**, une fédération professionnelle internationale qui promeut le commerce durable, des chaînes logistiques durables et une économie durable.

Nous reconnaissons les normes de travail d'amfori et nous exigeons également qu'elles soient respectées par nos fournisseurs. L'objectif de cette adhésion est pour nous de vérifier les conditions de travail des travailleurs dans les sites de production de nos fournisseurs et, si nécessaire, de les améliorer.



Nous avons rejoint l'initiative **Better Cotton** en juillet 2020. Better Cotton est une initiative multipartite dont le but est de promouvoir une culture plus durable du coton. La philosophie de cette initiative est d'aider les communautés qui vivent du coton à survivre et à prospérer en apprenant aux cultivateurs de coton à cultiver le coton tout en protégeant et en restaurant l'environnement.

Depuis 2021, nous travaillons régulièrement avec l'organisation de protection des animaux « **Vier Pfoten** ». Nous soutenons l'initiative « Marken gegen Mulesing » (les marques contre le mulesing) en nous exprimant publiquement contre cette pratique cruelle. Fin 2022, nous avons soutenu la pétition de « Fur Free Europe ». Concrètement, il s'agissait d'exiger l'interdiction de l'élevage et de l'abattage d'animaux à des fins exclusives ou principales de production de fourrure et l'importation de fourrures provenant d'animaux d'élevage et de produits qui contiennent de telles fourrures. En 2023, des marques ont publiquement interpellé la Commission européenne à ce sujet.

L'organisation **Textile Exchange** permet de participer chaque année à un Benchmark des marques. Il s'agit avant tout d'évaluer l'état actuel de la transition vers un usage plus répandu de matériaux durables. Outre la participation au Benchmark, nous achetons également des matières premières et des produits certifiés selon un label de durabilité (plus d'informations au chapitre « Produit »).

Au sein du secteur, nous dialoguons également régulièrement avec **d'autres marques et associations professionnelles** comme les associations Gesamtmasche e.V., Fachvereinigung Wirkerei Strickerei, Fashion Net Düsseldorf e.V. et German Fashion Modeverband, au sujet des défis en matière de développement durable.

NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

En plus de toutes les activités déjà citées, en tant qu'entreprise internationale basée en Allemagne, nous nous engageons socialement en faisant des dons financiers et matériels à différentes organisations et associations. Nous soutenons régulièrement une grande partie d'entre elles et souvent depuis de nombreuses années. Il est important pour nous de ne pas seulement apporter une aide ponctuelle, mais de faire durablement bouger les choses.

Les femmes et les enfants ont toujours été au centre de notre engagement social et nous souhaitons les soutenir plus particulièrement par des dons et des actions. Marc Cain accorde donc une grande importance aux organisations qui œuvrent à leur protection, à l'égalité des chances et à la défense de leurs droits ainsi qu'à de meilleures chances pour le futur grâce à la scolarisation et la formation continue, que ce soit au niveau international ou local.

Engagement régional

L'histoire de notre entreprise est étroitement liée au site de Bodelshausen en Allemagne. On y trouve encore aujourd'hui l'un de nos sites de production, mais également le siège social de notre entreprise. Les projets régionaux nous tiennent donc particulièrement à cœur. Marc Cain soutient par exemple des associations de soutien d'écoles ou d'autres associations et institutions locales.

NOTRE COMMUNICATION SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par notre communication sur le thème du développement durable, nous informons toutes nos parties intéressées, comme nos clientes et nos collaborateurs, de nos activités, des défis auxquels nous faisons face et de nos réussites dans le domaine du développement durable. Les informations sur notre engagement en faveur du développement durable ne sont pas seulement disponibles dans notre rapport sur le développement durable, mais également sur notre site Internet, sur les réseaux sociaux et dans notre magazine et notre newsletter pour les clients. Nous souhaitons ainsi encourager les décisions d'achat éclairées concernant les enjeux écologiques et ancrer la valeur du développement durable dans notre culture d'entreprise.

En ce qui concerne notre rapport sur le développement durable, il est basé sur les principes d'honnêteté, de transparence et d'authenticité. C'est pourquoi nous rejetons fermement une communication qui promeut le greenwashing et nous nous basons sur les normes actuellement en vigueur dans le secteur et sur les directives du monde politique et des ONG. Nous renforçons constamment nos exigences. En 2022, nous avons adopté une directive interne pour les allégations sur le thème du développement durable. Celle-ci est régulièrement retravaillée et nos collaborateurs en sont informés.

Communication sur le produit

Afin de présenter à nos clients des aspects concrets de durabilité spécifiques aux produits, Marc Cain s'est fixé pour objectif d'obtenir des certifications en tant que marque pour certaines matières plus durables. Nous commençons par nos articles en duvet. Depuis des années déjà, nous utilisons uniquement des duvets et plumes certifiés comme matériau de remplissage. Avec notre certification en tant que marque, nous souhaitons compléter la chaîne de traçabilité. La certification de chaque étape du processus, de la ferme jusqu'à nous, permet de démontrer que les critères clairement définis de bien-être animal sont respectés pour les duvets et plumes que nous utilisons comme rembourrage. Pour nos clientes, cela sera visible sur nos étiquettes « duvet ».

APERÇU DE NOS OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DES PARTIES INTÉRESSÉES :

Objectifs	Année visée
Certification de Marc Cain par une entreprise de certification indépendante pour la norme Responsible Down Standard (RDS)	2025

LISTE DES ABRÉVIATIONS

3D	3-Dimensionnel
ADN	Acide désoxyribonucléique – porteur de l'information génétique de tous les êtres vivants
AG	Aktiengesellschaft / Société anonyme
amfori BSCI	amfori Business Social Compliance Initiative
BSCI	Business Social Compliance Initiative
B2B	Business-to-Business / Intraentreprise
B2C	Business-to-Consumer / De l'entreprise au consommateur
BV	Société à responsabilité limitée néerlandaise
CAP	Corrective Action Plan / Plan d'action corrective
CO ₂	Dioxyde de carbone
CO ₂ e	Dioxyde de carbone équivalent
CoC	Code de conduite
Coge	Centrale de cogénération
Coll	Collaborateur
CR	Corporate Responsibility / Responsabilité d'entreprise
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive / Directive sur les rapports de durabilité des entreprises
DEL	Diode électroluminescente
ESG	Environmental, Social and Governance / Environnement, social et gouvernance
ESRS	European Sustainability Reporting Standards / Normes européennes de reporting sur le développement durable
e.V.	Association enregistrée
GES	Gaz à effet de serre
GHG	Greenhouse Gas / Gaz à effet de serre
GmbH	Gesellschaft mit beschränkter Haftung / Société à responsabilité limitée
GOTS	Global Organic Textile Standard – norme d'étiquetage des matériaux certifiés biologiques
GRS	Global Recycle Standard
HAWA	Handelsware / Marchandises
HREDD	Human Rights and Environmental Due Diligence / Devoir de diligence des entreprises en matière de droits de l'homme et d'environnement
ILO	International Labour Organization / Organisation internationale du travail
Inc.	Incorporated / Forme de société américaine – ressemble à une société de capitaux allemande (AG ou GmbH)
Installation PV	Installation photovoltaïque
kWh	Kilowattheure
LWG	Leather Working Group

LISTE DES ABRÉVIATIONS

MMCF	Man-Made Cellulosic Fibers / Fibres cellulosiques régénérées
MRSL	Manufacturing Restricted Substances List – Liste des substances dont l'utilisation dans le processus de fabrication est soumise à des restrictions
NV	Forme juridique néerlandaise pour une société anonyme
OCS	Organic Content Standard (OCS) – norme d'étiquetage des matériaux certifiés biologiques
OCDE	Organisation for Economic Cooperation and Development / Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PER	Perchloréthylène
PP	Perfectionnement passif - dans ce canal d'approvisionnement, les matières premières telles que les tissus ou les fils sont achetées, puis transformées et affinées sur notre propre site de production en Allemagne ou chez des sous-traitants.
PVC	Chlorure de polyvinyle
RAS	Responsible Alpaca Standard – Norme de certification pour la laine d'alpaga
RCS	Recycled Claim Standard – Norme de certification pour les matériaux recyclés
RMS	Responsible Mohair Standard – norme de certification pour la laine mohair
RSL	Manufacturing Restricted Substances List – Liste des substances dont la présence dans un produit est soumise à des restrictions
RWS	Responsible Wool Standard – Norme de certification pour la laine de mouton
SA8000®	Norme internationale relative à la responsabilité sociale des SAI
SAI	Social Accountability International – organisation non gouvernementale, Organisme de normalisation de SA8000®
SAQ	Self-Assessment Questionnaire / Questionnaire d'auto-évaluation
SDG	Sustainable Development Goal(s) / Objectif(s) de développement durable des Nations unies
Sedex	Supplier Ethical Data Exchange – Plate forme en ligne de divulgation des processus sociaux pour les entreprises
SLCP	Programme de convergence sociale et travail (initiative multipartite)
SMETA	Sedex Members Ethical Trade Audit – procédure d'audit de l'organisation Sedex
t	Tonne métrique – unité de masse
UE	Union européenne
UK Ltd.	Private Company Limited by Shares – société de capitaux britannique non cotée en bourse, similaire à la GmbH allemande
ZDHC	Zero Discharge of Hazardous Chemicals – association d'entreprises pour l'élimination de substances nocives dans la chaîne de valeur ajoutée

CLASSEMENT CSRD

Comme préparation à la directive sur les rapports de durabilité des entreprises et à ses exigences en matière de reporting sur le développement durable, nous essayons déjà d'intégrer les différentes normes de la CSRD dans le présent rapport sur le développement durable. Seules les normes qui sont reprises dans notre rapport (en tout ou en partie) sont listées ici. Ces indications n'ont pas été contrôlées de manière externe.

ESRS	Indications	Page
------	-------------	------

ESRS 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

BP-1	Base générale d'établissement de la déclaration relative à la durabilité	4-7, 9-11
GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	4-5
GOV-2	Informations transmises aux organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise et questions de durabilité traitées par ces organes	4-6
GOV-5	Gestion des risques et contrôles internes de l'information en matière de durabilité	5-7
SBM-1	Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur	9-11, 75
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	71

ESRS E1 : CHANGEMENT CLIMATIQUE

E1-IRO-1	Description de la procédure de détermination et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés au changement climatique	51
E1-2	Politiques liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci	18-30, 52
E1-3	Actions et ressources en rapport avec les politiques en matière de changement climatique	57
E1-5	Consommation d'énergie et mix énergétique	53-54
E1-6	Émissions brutes de GES des scopes 1, 2, 3 et émissions totales de GES	55-56

ESRS	Indications	Page
------	-------------	------

ESRS E2 : POLLUTION

E2-IRO-1	Description de la procédure de détermination et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés à la pollution	51
E2-1	Politiques en matière de pollution	18-30, 33, 58-59
E2-2	Actions et ressources relatives à la pollution	18-30, 58-59
E2-4	Pollution de l'air, de l'eau et des sols	53-54

ESRS E3 : RESSOURCES AQUATIQUES ET MARINES

E3-IRO-1	Description de la procédure de détermination et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés aux ressources aquatiques et marines	51
E3-1	Politiques en matière de ressources aquatiques et marines	18-30, 34, 61, 68-69
E3-2	Actions et ressources relatives aux ressources aquatiques et marines	18-30, 34, 61, 68-69

ESRS E5 : UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

E5-IRO-1	Description de la procédure de détermination et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	51
E5-1	Politiques en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire	60-63, 66
E5-2	Actions et ressources relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	61-64, 66-67
E5-3	Objectifs relatifs à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	22-30, 35-36, 66, 69
E5-4	Ressources entrantes	20-30, 33, 65

ESRS	Indications	Page
------	-------------	------

ESRS S1 : NOTRE PERSONNEL

S1-SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	72-74
S1-1	Politiques liées au personnel de l'entreprise	72, 74
S1-2	Processus d'interaction au sujet des incidences avec les effectifs de l'entreprise et leurs représentants	70, 74
S1-3	Procédures de réparation des incidences négatives et canaux permettant aux travailleurs de l'entreprise de faire part de leurs préoccupations	74
S1-4	Mise en œuvre de mesures concernant les impacts significatifs, ainsi que des approches visant à atténuer les risques significatifs et à exploiter les opportunités significatives en lien avec le propre personnel, ainsi que l'efficacité de ces mesures et approches	72-74
S1-6	Caractéristiques des salariés de l'entreprise	11, 72, 75
S1-8	Couverture des négociations collectives et dialogue social	75
S1-9	Paramètres de diversité	11, 72, 75
S1-15	Paramètres d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	11, 75

ESRS S2 : TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

S2-SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	38, 50-51, 71, 76
S2-1	Politiques relatives aux travailleurs de la chaîne de valeur	37-49
S2-2	Processus d'interaction au sujet des incidences avec les travailleurs de la chaîne de valeur	42-46, 76
S2-3	Procédures visant à remédier aux incidences négatives et canaux permettant aux travailleurs de la chaîne de valeur de faire part de leurs préoccupations	42-46
S2-4	Mise en œuvre de mesures concernant les impacts significatifs, ainsi que des approches visant à gérer les risques significatifs et à exploiter les opportunités significatives en lien avec les travailleurs de la chaîne de valeur, ainsi que l'efficacité de ces mesures et approches	38, 42-49, 76
S2-5	Cibles liées à la gestion des incidences négatives importantes, à la promotion des incidences positives et à la gestion des risques et opportunités importants	47, 49

ESRS	Indications	Page
------	-------------	------

ESRS S4 : CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

S4-SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	71
S4-1	Politiques relatives aux consommateurs et utilisateurs finaux	18, 33-44, 62-63, 77-78
S4-3	Procédures visant à remédier aux incidences négatives et canaux permettant aux consommateurs et utilisateurs finaux de faire part de leurs préoccupations	33, 62-63
S4-4	Mise en œuvre de mesures concernant les incidences importantes sur les consommateurs et utilisateurs finaux, approches visant à gérer les risques importants et à saisir les opportunités importantes concernant les consommateurs et utilisateurs finaux, et efficacité de ces actions	63

ESRS G1 : POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

G1-GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	4-5
G1-1	Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires	4-7, 23, 72-73, 76-77
G1-2	Gestion des relations avec les fournisseurs	38-39, 42-46

